



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

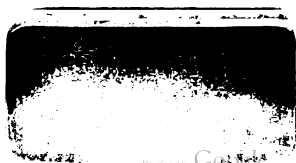


Env.

Mercurie

511 m - 1685,6

115B



<36622049490012



<36622049490012

Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

JUIN 1685.



A PARIS,
AV. P. PALAIS.

392 F

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

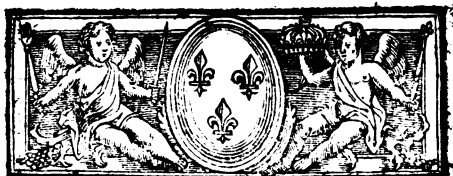
Chez la Veuve C. BLAGEART, Court-
Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



A U
LECTEUR.

 N donnera dans
peu de jours une
seconde Relation
du Carrousel. Cét avis doit
surprendre après celle qu'on
a déjà veüe, qui a non
seulement esté trouvée
à iij

AU LECTEUR.

fort exacte , mais qui suivant les marques éclatantes qu'on en a , & qui ont paru aux yeux du Public, dans le lieu mesme où la Feste s'est passée , a eu le bon-heur de plaire. La Relation estoit jûste, les Mémoires venoient de bon lieu, & elle avoit esté faite par des ordres qui inspirent aux moins habiles un desir de bien faire , fort propre à leur faire prendre pour le travail cette chaleur vive

AU LECTEUR.

qui fait toujours réussir;
mais comme ce zèle ne fait
pas tout faire, il ne sau-
roit empêcher, non seule-
ment qu'il ne se glisse beau-
coup de fautes d'Impres-
sion, dans un Ouvrage
qu'on est obligé de donner
sans le polir, à cause de la
precipitation avec laquelle
on travaille, mais encore
qu'il n'y manque beaucoup
de choses, soit parce qu'on
n'a pas le temps de les re-
cueillir toutes, soit parce
à iiiij

AU LECTEUR.

qu'il se fait des augmentations & des changemens dans ce qui regarde la pompe de la Feste , ou dans ce qui en concerne l'ordre. Cette dernière raison a fait entreprendre une seconde Partie du Carrousel , afin que beaucoup de circonstances qui méritent d'estre sçeuës , ne soient pas ensevelies pour jamais. D'ailleurs le Public ayant trouvé parmi les Personnes qui composoient ce ma-

AU LECTEUR.

gnifique Spectacle , plusieurs noms de Chevaliers qui luy estoient inconnus, parce qu'il estoit remply de beaucoup de jeune Noblesse, qui ne fait que de commencer à paroistre à la Cour, & dont la pluspart ont des noms de Comtez, & de Marquisats, au lieu de leur noms de Famille, ce qui empesche de les reconnoistre, on a creu devoir apprendre au Public ce qu'il souhaite de sçavoir. Ainsi

AU LECTEUR.

On parlera dans cette seconde Partie du Carrousel, des Maisons de tous les Chevaliers, mais sans s'étendre sur leur Généalogie. On mettra seulement leurs noms de Famille, avec ceux des Peres & des Meres, les emplois qu'ils ont, les noms de leurs Gouvernemens, Terres, Seigneuries, Baronnies, Comtez, Marquisats & Duchez, & dans quelles Provinces tout cela est situé; de sorte

AU LECTEUR.

qu'en lisant fort peu de lignes, on pourra connoistre à fond la plus grande partie de la Noblesse de France, ce qui sera fort curieux, rien n'ayant encore esté traité si exactement, ny en si peu de paroles sur les matieres de cette nature. Comme dans la premiere Relation il n'y avoit point de Madrigaux sur les Devises d'un assez grand nombre de Chevaliers qui les avoient données trop tard,

AU LECTEUR.

On les trouvera dans cette seconde, & mesme il y en aura de nouveaux sur ceux qui ont changé de Devises, quoy qu'on en ait déjà fait sur celles qu'ils ont quittées.

On trouvera aussi dans cette seconde Relation quatre grandes Planches, qui représenteront tout le Carrousel.

On verra dans la premiere les deux Quadrilles sur deux lignes opposées.

AU LECTEUR.

dans l'Avant - court de Versailles , & leur Marche dans les deux Courts.

La Comparse sera dans la seconde.

La troisième représentera l'ordre où estoient les Chevaliers & leur suite pendant les Courses.

La quatrième fera voir les deux Quadrilles en ordre de Bataille , & opposées l'une à l'autre dans la Carrière , avant que d'en sortir.

AU LECTEUR.

Quoy que cette Relation fasse un Volume plus gros que la premiere, elle ne contiendra pourtant rien que de nouveau, & ce qui est dans l'une ne sera point repeté dans l'autre; de sorte que les deux livres ensemble feront une exacte & entiere Relation du Carrousel, & quoy que la seconde deust se vendre plus cher à cause des quatre Planches qui sont fort grandes, le Libraire aver-

AU LECTEUR.

tit qu'il la donnera pour trente sols , en consideration du bon accueil que le Public a fait à la premiere.

Ces Relations n'ont point esté données dans les Mercurcs , parce qu'on avoit ordre de faire la premiere pour estre distribuée le jour que se fit le Carrousel, & qu'il falloit imprimer la seconde de la mesme grandeur, afin qu'on pust les garder & les faire relier tou-

AU LECTEUR.

*tes deux ensemble. D'ail-
leurs il auroit esté impossible
de mettre dans le Mercure
quatre grandes Planches
qui seront dans cette secon-
de Relation.*



MERCURE GALANT

JUIN 1685.

IE vous l'ay dit bien des fois, Madame. L'Eloge du Roy est une matiere inépuisable. Les actions qu'il fait dans le cours de chaque mois, dignes d'estre conservées à la posterité, sont en si grand nombre, qu'à peine

Juin 1685. A

2 MERCURE

vous ay-je parlé de quelques-unes, qu'il s'en offre de nouvelles, qui m'empesche-
roient de trouver place pour d'autres Articles, si je ne met-
tois souvent en deux lignes, ce qui pourroit faire le sujet d'une Lettre entiere. Ainsi plus je vous écris, plus cette riche & noble matiere augmente, & devient considerable. En effet, pour peu que l'on fasse de reflexion sur toutes les choses que cet auguste & pieux Monarque a fait demander au Grand Seigneur, dans la derniere Audience

GALANT. 3

que feu M^r de Guilleragues
 en a eue, on demeurera d'ac-
 cord que jamais Prince
 Chrétien n'a rien fait de plus
 important & de plus uile
 pour l'Eglise. Ces différentes
 demandes ne regardoient
 que la tranquillité, le bien &
 l'avancement de la Religion
 dans les Etats de Sa Hauteſſe,
 & il en a obtenu plus de qua-
 tre-vingt Commandemens
 & Barats, ou Lettres de la
 Porte, pour des Marchands
 François négocians au Le-
 vant, pour les Miſſionnaires
 établis en divers lieux, pour

A ij

4 MERCURE

les Eglises que les Catholiques ont dans les Pays de la Domination Ottomane, pour celles de Galata , & pour les Religieux qui sont au Saint Sepulchre , & à Bethleem. Ces choses sont si éclatantes, si dignes d'un Roy tres-Chrétien , & meritent tellement d'estre admirées, que l'Envie la plus obstinée & la plus noire ne les sçauroit obscurcir. Elle a beau se faire entendre, elle ne persuadera pas mesme les Jaloux de la gloire de ce Prince , puis qu'il oppose des faits constants aux présom-

A

GALANT. 5

ptions sur lesquelles elle fonde ses calomnies , & qu'il employe tout ce que le bruit de ses Conquestes, & l'éclat de sa grâdeur, soutenu du plus haut merite , luy ont acquis de réputation dans l'Empire Ottoman , pour y faire maintenir la Religion Chrétienne avec un entier repos des Catholiques. S'il en est le Protecteur auprès des Peuples qui en sont les plus mortels Ennemis , s'il la met chez eux à couvert de leurs insultes , & s'il en fait permettre l'Exercice dans leur Pays , avec au-

A iij

6 MERCURE

tant d'éclat & de feureté
qu'en France, il n'épargne rien
pendant ce temps pour luy
procurer dans son Royaume,
toute sorte d'avantages, & il
y augmente le nombre des
Catholiques, sans employer
qu'une douceur paternelle, &
sans faire agir la justice que
contre ceux qui ont contre-
venu aux Edits des Roys ses
Prédécesseurs, & aux Décla-
rations qu'il a esté obligé de
faire pour les maintenir. Auf-
si n'a-t-on jamais veu sous au-
cun Regne, tant de Reli-
gieux rentrer au sein de

III A

l'Eglise. Ce sont Abjurations de toutes parts, & vous ferez sans doute surprise du grand nombre de Conversions qui se sont faites en Bearn, depuis commencement de Mars dernier, jusques à la fin du mois de May. Cette Province estant celle du Royaume, où la Religion Prétendue Reformée avoit pris de plus profondes racines, avoit besoin d'un zele aussi efficace que celuy du Roy pour les extirper. C'est à quoy Sa Majesté a travaillé tres-utilement, en donnant un Edit

A iiij

8 MERCURE

au mois de Fevrier dernier, par lequel après avoir meurement examiné les différentes Usurpations que les Préendus Reformez avoient faites , en se servant du malheur des temps pour étendre injustement ce qui leur avoit esté accordé par les Déclarations qui leur estoient les plus favorables , Elle ordonna que les lieux d'exercice de cette Religion qui estoient au nombre de vingt dans le Bearn , y feroient réduits à cinq. Cét Edit ayant esté donné , M^r Foucault

Maistre des Requestes, Commissaire départy dans le Bearn, fut commis pour faire abattre les quinze Temples dont la démolition estoit ordonnée, & elle fut faite en moins de quinze jours, par les Religionnaires mesmes, auxquels il estoit enjoint de la faire dans un mois. Les Ministres des cinq Temples restans, ayant commis plusieurs contraventions aux Edits & Déclarations de Sa Majesté, il fut décerné contre eux tous, des Decrets de prise de corps par le Parle-

10 MERCURE

ment de Navarre & Bearn, dont les Habitans Catholiques qui avoient esté contrainsts du temps de la Reyne Jeanne , de luy payer vingt livres pour avoir la liberté d'aller entendre la Messe hors du Pays , se sont veus enfin délivrez de l'exercice public de la Religion Prétendue Reformée. Cés avantages remportez par la veritable Religion, disposerent les Prétendus Reformez de cette Province à ouvrir les yeux sur leurs erreurs, & en détacherent un grand nombre qui firent leurs

GALANT. II

Abjurations entre les mains des Curez des lieux, ou qui vinrent la faire dans la Ville de Pau. C'est ce qui obligea M^r Foucault de prier les Evesques de Bearn, d'envoyer des Missionnaires dans les lieux où il y avoit quelque apparence qu'on voudroit se convertir. La Ville de Maillac du Diocese de Lescar, commença d'abord à donner l'exemple aux autres. M^r l'Evesque de Lescar, & M^r Foucault, qui s'y transporterent le premier d'Avril avec les Peres Jesuites, eurent la satisfaction de

12 MERCURE

voir rentrer dans l'Eglise plus de soixante Familles de la Ville & des environs, pendant trois jours qu'ils y demeurèrent, à quoy les soins & la vigilance de M^r l'Abbe d'Arboucave, Archiprestre de Maillac, contribuerent beaucoup. Ces heureux commencemens obligerent ce mesme Prélat & M^r Foucault de se rendre le 24. du mesme mois au Bourg de Garlin, où le Ministre avoit esté nouvellement decreté par le Parlement. M^r Foucault ayant fait assembler les Habitans de la Religion Pré-

GALANT. 13

tenduë Reformée sous la Halle , leur fit entendre que le Roy estant bien informé que leurs Ministres leur avoient jusques alors déguisé les véritables sentimens de la Religion Romaine , à laquelle ils imputoient des erreurs dont elle estoit fort éloignée , l'amour que Sa Majesté avoit pour tous ses Peuples , & son zele à procurer leur salut, l'engageoient à se servir de toutes sortes de moyens pour rappeler à l'Eglise ceux qui avoient le malheur de s'en être separez , & que pour ce-

14. MERCURE

la Elle defiroit qu'ils se fissent instruire par les Missionnaires qui venoient leur annoncer la pureté de l'Evangile; après quoy un Pere Capucin ayant monté en Chaire, leur fit l'exposition de la Foy Catholique, en expliqua les Mistères, & réfuta en peu de paroles les erreurs de la Religion Prétendue Reformée. M^r l'Evesque de Lescar leur ayant ensuite demandé si quelques uns d'eux avoient des doutes à luy proposer, un des principaux entra en dispute, & après avoir marqué

tout ce qui luy faisoit peine dans la Religion Catholique, ce Prelat le satisfit si pleinement qu'il prit le chemin de l'Eglise. Tous les autres convaincus ainsi que luy, l'y suivirent, & ils y receurent l'Absolution de leur Herésie au nombre de plus de trois-cens. Le lendemain le mesme Evefque & M^r Foucault monterent à Cheval à la pointe du jour, & allerent dans les Villages voisins, où il y eut encore beaucoup de Chefs de Famille qui les suivirent à Garlin pour faire abjuration.

16 MERCURE

Plus de quatre cens Personnes se convertirent ce même jour, & entr'autres le Diacre qui avoit beaucoup de credit parmy les Religionnaires, & dont la Conversion a donné un grand mouvement à celles qui se sont faites depuis, n'y ayant pas presentement à Garlin, & aux environs quatre Familles de la Religion Prétendue Reformée. Le nombre de ceux qui l'ont quittée monte à près de douze cens Personnes, les Enfants compris. Les Capucins qui y sont actuellement pour

instruire les nouveaux Convertis , ont achevé de purger tout ce Canton de Religionnaires , & ils travaillent même tres-utilement pour la réformation des mœurs des Catholiques.

Le 17. de May M^r Foucault se transporta avec M^r l'Evêque de Tarbes, & les Missionnaires dans la Ville de Pontac , & ce Voyage produisit à l'Eglise le retour de soixante & dix Familles , entre lesquelles est M^r de Castelnau, Gentilhomme d'une naissance fort considérable. La

Jun 1685.

B

18 **MERCURE**

Nouvelle de ces Conversions s'estant répandue dans tous les endroits de cette Province, le Bourg de Pardies, où il y avoit plus de quatre-vingt Familles de Prétendus Reformez, changea entièrement en deux jours, & il n'y reste présentement qu'un seul Homme de cette Religion, toute sa Famille s'estant faite Catholique. Le troisième jour il y eut une Procession, à laquelle assistèrent plus de quatre mille Personnes de quatre à cinq lieues aux environs, qui furent extrême-

ment édifiées de la devotion de ces nouveaux Catholiques. Le 21. du mesme mois, M'Foucault se rendit au Bourg de Lagor, qui est à une demy-lieuë de Pardies, & il n'y fut pas plûtost arrivé, que plus de cinquante Chefs de Familles vinrent demander à estre receus à l'Eglise. Le lendemain il alla dans toutes les Maisons, pour tâcher d'attirer les autres, qui se convertirent presque tous le mesme jour, en sorte que de cent trente & une Familles de Prétendus Reformez qu'il

B ij.

20 MERCURE

y avoit à Lagor, & aux environs, il n'en reste plus que six, qui ont demandé du temps pour se faire instruire par les Capucins qui font la Mission dans le Bourg.

Toutes ces Conversions se sont faites sans aucune violence. Il est évident que tout l'honneur en est dû au zèle de nostre auguste Monarque, puis que l'on a remarqué que le changement des plus obstinez est venu de la réflexion qu'ils ont faite sur les soins & sur l'application de Sa Majesté à faire revenir les

Peuples à l'Eglise Romaine. Ils ne peuvent se persuader qu'un Prince aussi vertueux & aussi éclairé qu'il est, pût marcher dans la mauvaise voye, & que Dieu voulust permettre qu'il y eust attiré un nombre infiny d'Ames qui ont abjuré le Calvinisme depuis plusieurs années qu'il travaille à en sapper les fondemens dans son Royaume. Ce qui a achevé de les persuader, c'est la différence qu'ils trouvent entre les moyens vraiment paternels & remplis de charité, dont Sa Ma-

22 MERCURE

jesté se sert pour les rappeler à l'Eglise , & ceux que la Reyne Jeanne employa pour contraindre ses Sujets Catholiques à embrasser la Religion Prétenduë Reformée, qu'ils furent forcez de suivre , par la saisie de leurs Biens , & par le massacre des Prestres Seculiers, & des Religieux.

Depuis ce temps-là on a eu nouvelle , qu'il s'est encore converty dans la Ville de Massac, soixante Familles, & qu'il n'y en reste plus présentement que huit de la Re-

ligion Prétenduë Reformée. Ce qui s'en est converty dans le Bearn pendant ces trois mois , monte à six cens soixante Familles qui font plus de quatre mille Personnes.

M^r Gilbert, Gentilhomme de Die en Dauphiné , apres avoir fait plusieurs années la fonction de Ministre , a connu enfin qu'il ne marchoit pas dans la bonne voye. Il a fait son Abjuration depuis quelque temps entre les mains de M^r l'Archevesque de Paris ; & comme il n'a pas changé de Religion , sans estre for-

24 MERCURE

tement persuadé des veritez de la nostre , il a voulu faire part à M^r de Salieres , Commissaire Ordinaire de l'Artillerie , son Frere aîné , des raisons qui l'ont porté à ce changement. Elles sont si fortes & si convaincantes , que si les Prétendus Reformez les veulent examiner sans pré-vention , je ne doute point qu'ils ne se sentent pressés d'y deférer , & de suivre son exemple.



LETTRE

GALANT. 25

SS:SSSSSS:SSSS:SSSS

L E T T R E

D E M^r G I L B E R T,

CY-DEVANT MINISTRE,

Touchant les raisons qui l'ont
engagé à se convertir.

A Paris le 18. May 1685.

M O N S I E U R M O N
C H E R F R E R E,

*Je croy que vous ne serez
pas surpris de la Nouvelle que
je vay vous apprendre de ma
reünion à l'Eglise. Vous sçavez
Juin 1685.*

C

26 MERCURE

que lors que j'estois à Die, mes sentimens me portoient à embrasser la Religion Catholique. Il est vray que craignant de recevoir des illusions & des fantômes pour des veritez, j'ay long-temps balancé sur le party que je devois prendre, mais j'ay enfin reconnu que toute la difficulté que j'avois à me fixer, ne venoit que des préjugez de ma naissance, fortifiez de mon éducation, qui n'ont peu estre surmontez tout d'un coup, & desquels j'ay enfin parfaitement triomphé, reconnoissant que je ne pouvois rester plus long-temps dans le Schisme.

sans commettre , suivant le sentiment de S. Augustin , le plus grand de tous les crimes. L'examen de ce seul Article pourroit suffire à un homme qui ne seroit point préoccupé , pour l'obliger, sans descendre dans aucun détail, à rentrer dans cette Route que tous les Chrétiens tenoient avant les premiers Reformateurs , pour aller au Ciel.

En vérité, mon cher Frere, peut-on bien s'imaginer que tous ceux qui ont vécu avant Calvin sous le Ministère Latin, n'aient pû faire leur salut? Nul Protestant n'a encore osé le dire; & s'ils ont obtenu

28 MERCURE

le Salut dans une Communion où ces Erreurs & ces faux Cultes que vous reprochez à l'Eglise estoient en vogue , la Posterité n'auroit-elle pas pû marcher en seureté sur leurs traces ? De quel nom peut-on appeller vostre séparation , que de celuy de Schisme , puis que mesme selon M^r Daillé, le Schisme est une séparation injuste , & qu'il avouë qu'elle est telle , lors qu'elle n'est pas indispensable ? Si je pouvois me donner le loisir dans une Lettre , de vous demontrer que vostre Fait est en ce point conforme à celuy des Donatistes , vous verriez que

les reproches des Catholiques du temps de Donat à ces Sectaires, sont les mesmes que nous vous faisons aujourd'hui, comme leurs défenses sont les vôtres. Où trouverez-vous un exemple depuis l'origine de l'Eglise, d'un semblable attentat? Lors que du temps d'Elie l'Idolatrie avoit infecté le Peuple d'Israël, ces sept mille hommes si vantez parmy vous, formerent-ils d'abord une nouvelle Société? Dresserent-ils de nouveaux Autels? Ne se contentèrent-ils pas de cette separation qu'on appelle négative, en n'adherant point à l'Idolatrie, sans

30 MERCURE

faire des Assemblées à part, & rompre l'Unité de l'Eglise; & lors que le Sauveur du Monde s'est manifesté en Chair, quelque extrême que fust la corruption de l'Eglise Judaïque, n'a-t-il pas voulu qu'en vertu de la Succession on écartast les Scribes & les Pharisiens, parce, dit-il, qu'ils sont assis dans la Chaire de Moïse? Il n'a fallu rien moins que l'autorité du Fils de Dieu, & une autorité éclatante & glorieuse par ses Miracles, pour former une nouvelle Eglise, & vous voulez qu'on suive des Fondateurs d'une nouvelle Eglise.

GALANT. 31

*qui n'ont rien en eux qui les
doive faire suivre , sans Mission,
sans Miracles , & qui sont au
contraire accompagnez de tant de
circonstances rebutantes , qu'il faut
estre bien aveuglé pour s'y laisser
entraîner. Le Sauveur du Monde
dit des Juifs , qu'ils auroient
esté sans peché pour ne pas
croire en luy , sans les Signes
qu'il faisoit ; & vous voulez
qu'on croye vos Reformateurs sur
leur parole , comme si leur autho-
rité estoit plus grande que celle
du Fils de Dieu. On voit des
Gens , qui dès qu'ils paroissent
dans le monde , s'entrequerellent*

C iij

32 MERCURE

avec une rage furieuse , qui se traitent de Diables & d'Enragez , & qui comme des Bestes farouches sont prests à se déchirer. Ils veulent , disent-ils , redonner à l'Eglise son ancienne pureté , mais les sentimens de leur esprit sont aussi opposez que ceux de leur cœur , & Dieu par un juste Jugement permet , pour confondre leur entreprise , qu'ils parlent d'aussi différens langages que ceux qui bâtissoient la Tour de Babel. Ce sont des Gens qui abolissent d'abord , sous prétexte de la liberté Chrétienne , ce qui pouvoit servir de bride à nos Passions , &

de remède à nostre corruption. L'Ecriture, & apres elle les Saints Peres , ont recommandé l'Abstinence & le Celibat ; cependant ils ont aboly l'un & l'autre. Il y a peu de Protestans à qui je n'aye oüy loüer la Confession. Quelle est donc cette Reformation , qui ne tend qu'à détruire ce que les Gens d'entre vous qui ont de la bonne foy, reconnoissent salutaire ? Faites un peu de reflexion sur la personne , sur la conduite , sur les motifs qui ont fait agir Calvin , sur les maux qu'il a causez dans le Monde, & vous m'avouerez qu'il n'y a

34 MERCURE

rien de divin dans son entreprise, comme vous le prétendez ; que c'est cette passion orgueilleuse qui paroît si visiblement dans ses Ecrits , qui a esté le grand ressort de sa Reformation. Luther se vante d'avoir eu la pensée de reformer l'Eglise , apres une conversation qu'il eut avec le Diable , qui l'avertit de ses Erreurs. Informez-vous du Fait, si vous en doutez. Je vous laisse faire après la-dessus les reflexions d'un Homme de bon sens. Que peut-on attendre de tels Docteurs, qui d'abord font paroître si peu de respect & d'amour pour une

Eglise à laquelle ils devoient leur
renaissance spirituelle, qui dès leur
premiere démarche, ouvrent les
Cloistres, dévoilent les Vierges,
permettent tout ce que l'ancienne
Discipline défend ; & qu'est-ce
qu'on peut en croire, si ce n'est
que le plaisir de se voir Chef de
Party, & d'immortaliser leur mé-
moire par une si fameuse revolte,
mettant le feu dans l'Eglise, com-
me autrefois Erostrate dans le
Temple de Diane, pour la gloire
faire parler d'eux, a esté le motif
de leur prétendue Reformation,
plûtost que l'intérêt de la Verité ?
Vous dites que l'Eglise estoit dans

36 MERCURE

de grands desordres ; que la corruption & l'ignorance avoient infecté les Pasteurs & les Peuples , & que le grand relâchement des premiers avoit laissé dégénérer plusieurs saintes Institutions en superstition. On pourroit vous accorder qu'il y en avoit dans la pratique ; mais je dis qu'il falloit le dire à l'Eglise suivant l'ordre du Sauveur , & attendre les remèdes que Dieu y apporteroit par son ministère , sans usurper un droit que nul ne peut s'attribuer sans y estre appelé de Dieu. Mais aujourd'huy que les Pasteurs ont repris leur zèle &

leur vigilance , & que l'Eglise
a usé de son autorité pour re-
trancher ce qu'il pouvoit y avoir
de superflu dans le zèle trop in-
discret des Peuples ; aujourd'huy
qu'on voit l'Eglise formée sur le
modèle de celle des premiers sié-
cles , ne faut-il pas estre bien
opiniâtre , pour refuser de vous
remettre dans le sein d'une Mere
qui vous rappelle d'une maniere
si forte & si tendre ? Ne seroit-il
pas temps de fermer une playe qui
a saigné si long-temps , & apres
tant de divisions & de haines, de
s'étudier enfin à garder l'unité
par le lien de la Paix ? Me di-

38 MERCURE

rez-vous encore , que vous risqueriez votre Salut , si vous aviez Communion avec une Société qui enseigne des Erreurs mortelles , & qui pratique des cultes damnables ? A cela je vous répons , que vous estes obligé de vous réunir à l'Eglise , avant que d'entrer dans cet examen. Cependant si par un passédroit nous nous appliquons à rechercher si elle est aussi coupable que les Ministres vous le font croire , pourrez-vous bien vous imaginer que l'Eglise à qui J. C. a fait une si expresse & si glorieuse promesse , lors qu'il a dit que les portes d'Enfer

ne prévaudroient point contre elle , puisse estre tombée dans cette ruine & cette desolation prétendue ? Cette Colonne de la Verité , comme l'appelle S. Paul , sera-t-elle devenue la Colonne de l'Erreur & du Mensonge ? Quelle auroit esté la bonté de Dieu envers l'Epouse de son Fils , de la laisser dans un si déplorable état durant tant de siècles , & qui s'imaginera jamais qu'il ait esté seulement possible que cette extrême corruption se soit si universellement répandue , qu'il n'y ait au moins eu quelque Eglise particuliere qui ait conservé la

40 MERCURE

pureté du service de Dieu, & le précieux depôt de sa Verité ? Ne fremissez-vous point lors que cōsiderez que vous êtes d'une Secte qui ne peut se vanter d'avoir eu communion avec aucune qui l'ait précédée, & qui n'ose reconnoistre pour ses Predecesseurs que quelques miserables dispersez, qui outre les sentimens qu'ils avoient communs avec vous, ont esté coupables de plusieurs détestables Heresies que vous abhorrez comme nous, & à qui on auroit toujours pû faire la demande que nous vous faisons, Qui estes-vous, & d'où estes-vous venus ? Où

est l'endroit de l'Ecriture qui ait prédit vostre Reformation?

*Auroit-elle manqué de circon-
cier un Evenement aussi remar-
quable ? Mais je ne sçauois ny
presser les matieres , ny les par-
courir dans une Lettre que je
vous écris à la hâte. Je vous
prie seulement, mon cher Frere,
de faire un peu de reflexion sur
ces deux importants Articles, d'où
dépend la decision des autres. Le
premier est, qu'il y a toûjours eu
un Tribunal subsistant pour la de-
cision des diforens qui naistroient
dans la Religion. Vous dites que
c'est l'Ecriture. Nous reconnois-*

Juin 1685.

D

42 MERCURE

sons avec vous, qu'elle est une
 Loy souveraine par laquelle il
 faut juger ; mais l'interpretation
 en appartient à l'Eglise. C'est
 de sa bouche que nous devons en
 apprendre le veritable sens, plu-
 tost que de celle d'un Particulier.
 Car comment par l'Ecriture seule
 pourrez-vous vous assurer que la
 Verité se trouve dans vostre Party ?
 Tous les Heretiques du Monde
 ne viennent-ils pas la Bible à la
 main ? Ne confrontent-ils pas les
 Passages comme vous ? Ne pré-
 tendent-ils pas d'avoir le S. Es-
 prit comme vous, & n'observent-
 ils pas à leur compte les moyens

CI

BOULE

de bien interpreter ? Quel avantage aurez-vous sur eux , & qu'est-ce que vous direz en faveur de vostre Cause, qu'ils n'allèguent pour la leur ? Avoüez donc que Dieu auroit manqué au bien de son Eglise , s'il n'auroit établi un moyen seur pour regler sa Foy. Croyez-moy, mon cher Frere, il vaut bien mieux n'estre point sage en soy-mesme, comme dit l'Ecriture, que d'en trop présumer; & sur cette maxime fondamentale du Christianisme, je vous demande si Calvin ne devoit pas se soumettre à la voix de l'Eglise, plutôt qu'aux li-

D ij

44 MERCURE

mieres prétendues de son esprit particulier, & si ceux qui suivirent ses nouveautez, n'auroient pas esté plus sages d'écouter l'Eglise qu'un Particulier? Vous-même en feüilletant la Bible, avez-vous reconnu, que ce que vous faites profession de croire dans les Symboles, y est conforme, ou si c'est quelque autorité qui vous l'a fait croire avant cette lecture? Je sçay que vous avez beaucoup de discernement, & que le Livre de l'Ecriture Sainte vous est assez familier; mais je vous demande en conscience, si avant qu'on vous la donnast à lire, vous n'eussiez

déjà esté instruit de ce que vous devez croire sur les Mysteres de la Trinité, de la Generation du Fils, de la Procession du S. Espris, de l'Incarnation de la Seconde Personne, eussiez-vous pû faire par vos propres lumieres une Confession orthodoxe ? Croyez-vous que vous eussiez pû reconnoître le Livre de l'Ecclesiaste pour un Livre divin ? Qu'on en fasse l'expérience tant qu'on voudra, je suis persuadé que si on n'enseigne à celui qui l'entreprendra, quel est le sentiment de l'Eglise, il n'y reüssira jamais. Qui l'assurera que le Passage de Saint

46 MERCURE

Jean qui dit qu'il y en a trois au Ciel, n'a pas esté ajouté comme le prétendent les Arriens, ou que celuy-cy Le Pere est plus grand que moy, ne marque pas une superiorité à l'égard de l'Essence ? A quel desespoir ne seroit pas réduit un Homme qui ne pourroit trouver la Verité, qu'en lisant la Bible avec autant d'exactitude qu'il faudroit, ne sachant mesme si la traduction seroit fidelle, si Dieu n'y avoit pourveu en établissant son Eglise pour Interpreter souveraine & infailible de sa volonté, de la bouche de qui on peut apprendre la

*Verité sans erreur, puis qu'il a
 imprimé en elle tant de marques
 de sa Divinité, qu'il est impos-
 sible de la méconnoître? Vous me
 ferez sans doute icy de grandes
 difficultez. Vous me demanderez
 qui pourra vous declarer les sen-
 timens de l'Eglise, puis que les
 Docteurs & les Conciles sont si
 souvent opposez? A cela je vous
 dis, que vous les devez chercher
 dans le consentement universel de
 l'Eglise, dont les Conciles sont la
 Bouche. Ils ne sont jamais oppo-
 sez sur les matieres de Foy. Lors
 donc que vous verrez un senti-
 ment recon par l'Eglise univer-*

48 MERCURE

selle , conforme par consequent
aux saints Conciles œcuméni-
ques , vous ne pouvez pas re-
fuser de vous y soumettre ; Et
la plus grande marque de la va-
lidité d'un Concile , c'est lors que
l'Eglise universelle s'y assujettit,
et sur tout lors qu'elle y perse-
vere durant plusieurs siècles sans
changement, comme nous le voyons
à l'égard du Concile de Trente.
Peut-estre que vous m'objecterez
encore , que vous ne sçavez pas
si c'est l'Eglise Romaine qui pos-
sede justement ce Titre , ou quel-
qu'une de ces autres Societez qui
se l'attribuent comme elle ; mais
je

je dis qu'il suffit que vous reconnoissiez la necessité du Tribunal de l'Eglise, car apres cela vous ne pouvez pas dire que Calvin & sa Secte ait eu ce privilége lors qu'il se rebella contre elle, puis que vous estes contrainsts d'avoir recours à la chimere d'une Eglise invisible, à qui on n'auroit pas pû s'adresser pour avoir la décision des Controverses. Laissez apres cela à l'Eglise Romaine le soin de debatre ses droits contre les Societez Schismatiques. Si j'avois du temps, je vous convaincrois par vostre propre experience, que vous estes contrainst

Juin 1685. E

50 MERCURE

dans la pratique, de reconnoître une Eglise pour Juge souverain de vos différens, quoy que dans la Theorie vous souteniez un principe contraire; mais j'aime mieux passer à l'autre vérité sur laquelle vous devez faire reflexion. C'est qu'il faut recevoir les Traditions Apostoliques. Outre que S. Paul veut qu'on garde les Traditions, non seulement celles qui estoient écrites, mais encore celles qu'il avoit données de vive voix, Saint Jean nous avertit que J. C. avoit fait tant de Signes qui n'estoient pas écrits, que tout le Monde ensemble ne pourroit pas les por-

ter ; & vous estes contrainsts comme nous , de recevoir plusieurs importantes veritez que vous ne tenez que de la Tradition. Où trouverez-vous dans la Bible l'ordre de solemniser le Dimanche plutôt que le Sabbath ? Et sans entasser beaucoup d'exemples , vous sçavez que J. C. a institué le Baptisme par l'Immersion. Trouvez-vous que ce soit la mesme Cerémonie que l'Aspersion ? Qui vous a dit que Dieu ait promis sa grace à l'une comme à l'autre ? Il ne s'agit pas là d'une affaire de petite importance , puis qu'il s'agit de la validité d'un des plus

E ij

augustes Sacremens de l'Eglise.

Cependant vous n'en pouvez estre assuré que par la voye de la Tradition. Lors donc que vous ne trouverez pas plusieurs pratiques clairement établies dans l'Ecriture, souvenez-vous qu'il suffit que vous les ayés reçues de l'Eglise universelle, pour croire que c'est de Dieu que vous les tenez, puis qu'il a promis d'estre avec elle jusques à la fin du Monde, Si une fois vous avez conceu l'idée que vous devez avoir de son autorité, vous prendrez cet esprit de soumission qui est si necessaire au Chrétien, & vous ne raisonnerez plus con-

tre ses Arrests, quelque contraires qu'ils paroissent à vos interprétations particulieres. Il me souvient qu'estant à Die, ce qui vous faisoit le plus de peine, c'estoit le retranchement de la Coupe.

Apprenez d'icy que les raisons de l'Eglise ont esté bonnes, puis qu'elle l'a ainsi déterminé. Mais J. C. a institué le Sacrement sous les deux especes; l'Eglise Primitive l'a ainsi pratiqué. Je vous dis de mesme que J. C. a institué le Baptisme par l'Immersion; & que si l'Eglise a eu de suffisantes raisons pour le reduire à l'Asperision, elle a aussi pû établir la

E iij.

54 MERCURE

Communion sous une seule espece. On les retient toutes deux dans la célébration du Mystere , pour faire commemoration de sa Mort, mais on vous dit que la Communion sous les deux especes est un point de Discipline , que l'Eglise peut établir comme il luy plaist, suivant les différentes raisons que luy fournissent les circonstances où elle se trouve. L'Eglise ne l'a pas ainsi ordonné pour aucun mépris de l'Institution du Sauveur, & elle est en liberté de la redonner à ses Enfans , quand elle le trouvera bon. Je n'ay plus qu'à vous conjurer de faire un paral-

lele general des deux Religions;
 laquelle merite d'estre preferée, ou
 celle qui a encore le Ministère que
 J. C. a estably, & qui l'a con-
 servé par une succession perpe-
 tuelle; ou celle qui en a usurpé
 un nouveau; celle qui s'est main-
 tenuë durant tous les siecles, &
 contre le venin de l'Herésie, &
 contre la fureur des Tyrans, con-
 tre qui les portes d'Enfer n'ont
 point prévalu, ou celle qui voit
 sa destruction en moins de deux
 siecles, comme toutes les autres
 Sectes; celle qui suivant toutes
 les Prédications est si illustre par
 la multitude de ses Peuples en

56 MERCURE

comparaison des Sectes , ou celle qui a des limites bien plus étroites ; laquelle est l'Eglise de J. C. ou celle qui suivant l'ordre du Maître fait prescher son Evangile à toute la Terre, ou la Calviniste qui ne s'en met guere en peine ; ou la Catholique qui a produit ; & qui produit encore tant de Martyrs & de Confesseurs , ou la Protestante qui voit sous les jours que ses Martyrs sont des Seditieux ; ou la nostre qui enseigne à servir Dieu d'une maniere auguste , conforme à sa Majesté , ou la vostre qui n'a aucun sel dans ses Devotions ? Je

n'aurois jamais fait, si je vou-
lois étaler les avantages de l'E-
glise sur vostre Secte. Je vous
laisse le soin de les considérer vous-
mesme, & de consulter les bons
Livres qui peuvent vous y aider.
Je vous prie pour la fin de ne
point négliger une aussi impor-
tante affaire, & de ne vous point
laisser entester par les considera-
tions de nos Parens & de nos
Amis. C'est avoir assez demeuré
hors de son centre. C'est seule-
ment en y rentrant que l'on peut
trouver le véritable repos. Je suis
persuadé que Madame vôtre Fem-
me est dans de fort bons sentimens;

58 MERCURE

je vous prie de l'asseurer de mes respects & de mon amitié. Dieu veuille que nous nous voyions tous un jour dans une mesme Famille spirituelle , aussi-bien que dans la temporelle. Diminuez autant qu'il dépendra de vous , les chagrins que cette Nouvelle pourra causer à ma Mere. Je crains fort de m'estre attiré son inimitié , mais j'espere que Dieu luy touchera le cœur, & qu'enfin elle ne trouvera mauvais que j'aye satisfait à ma conscience. La Profession où je me trouvois malheureusement engagé , sera peut-estre ce qui luy donnera plus d'horreur ; pour moy

je m'abandonne à la Providence.
 Examinez bien s'il vous est permis de croire que vous ne puissiez faire vostre salut dans une Communion, ou ceux qui ont devancé Calvin l'ont fait, & dans laquelle tant de Martyrs, de Roys, de Docteurs, & de grands Saints, ont vécu, & sont morts. Je prie Dieu qu'il vous conseille luy-mesme, & qu'il vous inspire vostre bien.
 Adieu, mon cher Frere, ne cessez pas de m'aimer, & de croire que je suis toujours, V^{otre}, &c.

Comme on pourroit perdre une partie du fruit que l'E-

60 MERCURE

glise tire de tous ces heureux
progrez de la Religion Catho-
lique, si l'on n'empeschoit par
toutes sortes de justes moyens
que les Ennemis de la Foy ne
fissent retomber dans leurs er-
reurs ceux qui en sont sortis, &
ne détournassent ceux qui s'ôt
encore dans l'aveuglement
de prester l'oreille aux veri-
tez qu'on leur presche, sur ce
qui fut remontré que dans
plusieurs lieux où l'exercice
de la Religion Prétenduë Re-
formée estoit interdit, & les
Temples démolis, les Mini-
stres qui y avoient esté établis,

y faisoient encore leur demeure, & que si quelques uns en sortoient pour aller ailleurs exercer leur Ministère, d'autres estoient envoyez à leur place par des ordres secrets des Consistoires voisins, afin d'y continuer furtivement l'exercice de cette Religion, le Roy voulant empêcher la continuation de cet abus, fit de tres-expresses défenses par Arrest de son Conseil d'Etat du 13. Juillet 1682. & du 17. May 1683. à tous Ministres & Proposans de rester ou de venir s'habituer à

l'avenir dans les lieux où l'exercice estoit interdit, & à tous ceux qui y avoient esté Ministres ou Proposans, de faire leur demeure plus près de ces endroits que de six lieuës, sous quelque prétexte que ce fust. Mais comme ces deux Arrests n'avoient esté donnez que pour les lieux où l'exercice de la Religion Pré-tendue Reformée estoit interdit définitivement, & qu'il a encore cessé en plusieurs endroits, soit en consequence de Decrets décernez contre quelques Ministres pour

des contraventions commises aux Edits & Déclarations du Roy , ou en vertu des Jugemens rendus par les premiers Juges, Sa Majesté par son Arrest du Conseil d'Etat donné le 30. Avril dernier , a ordonné que les *Ministres & Proposans* , qui se trouveront dans les lieux où l'exercice public de la Religion. *Prétendue Reformée* aura cessé à l'occasion des Procez meus , pour raison de ces contraventions commises , seront tenus de s'en éloigner au moins de trois lieues , avec défenses de faire leur demeure plus près de ces lieux que

64 MERCURE

de cette distance , jusqu'à ce qu'il en ait esté autrement ordonné définitivement par les Juges à qui la connoissance desdites contraventions appartient.

Le Roy ne s'applique pas seulement à tout ce qui peut servir au salut des ames de ses Sujets ; il travaille encore à tout ce qui peut leur procurer le repos pendant leur vie & comme il dépend sur tout de l'affermissement de la paix qu'il a donnée à l'Europe , ce grand Prince n'oublie rien de ce qu'il juge devoir y contribuer: Cela se cónoist par les

soins qu'il a pris d'envoyer à la Cour d'Espagne, où par de prudentes & sages raisons qu'il y a fait expliquer, il a prévenu une guerre, dont la Chrétienté ne pouvoit manquer de souffrir beaucoup dans la situation où sont les affaires. Les Ministres qu'il a en Hollande ont aussi agy par les ordres, pour empêcher que ce feu ne s'allumast, & par sa judicieuse précaution, l'Europe s'est vue hors de la crainte où elle estoit, d'estre exposée de nouveau aux mesmes mal-

Juin 1685.

E

66 MERCURE

heurs dont elle a gemy pendant tant d'années. Il ne faut pas s'étonner après cela , si dans toutes les Actions publiques , on a toujours fait entrer depuis quelque temps un Panégyrique de ce grand Monarque , ou plutôt si son Eloge en a fait tout le sujet.

Ce fut dans une pareille occasion que M^r le Procureur Général en faisant la dernière Mercuriale , fit un excellent Discours à l'avantage de Sa Majesté. Tous ses Auditeurs en furent charmez , & on demeura d'accord tout

d'une voix qu'on n'avoit jamais entendu rien de plus beau sur cette matiere. Si tout ce que le Roy a fait de grand ne meritoit pas des loüanges infinies, M^r le Procureur General que la verité seule fait parler, s'attacheroit aux sujets naturels des Discours publics auxquels sa Charge l'engage, & ne les répliroit point d'éloges qu'un Homme de son Caractere, de sa probité, & de son merite, ne doit donner que tres-justement.

Lors que les Particuliers font éclater le zele qu'ils ont

F ij

68 MERCURE

pour ce grand Monarque, par les Panégyriques publics qu'ils prononcent à sa gloire dans les plus augustes Assemblées où préside la Justice, & dans les Chaires où l'on ne doit dire que la vérité, les Peuples entiers qui ne se contentent pas de marquer par leurs acclamations & par leurs vœux ce qu'ils sentent pour un Prince si digne de leur admiration, veulent encore y ajoûter des Statuës qui instruisent la posterité du respect & de l'amour que sa grandeur leur inspire. C'est à quoy

la Ville de Grenoble donne
 presentemēt tous ses soins. Ses
 Echevins ont esté chargez de
 supplier tres-humblement Sa
 Majesté, de vouloir bien leur
 permettre d'élever dans la
 principale de leurs Places pu-
 bliques, une Statuë qui la re-
 presente, & le Roy agréant
 leur zele a eu la bonté d'y con-
 sentir.

Il est difficile de s'em-
 ployer pour la gloire de ce
 Prince d'une maniere plus in-
 génieuse & plus nouvelle que
 M^r Magnin. Comme le So-
 leil est la Devise, tout ce qui

70 MERCURE

est attribué à cet Astre luy peut convenir, & c'est sur ce qui regarde le Soleil, & qui a rapport au Roy, que M^r Magnin a déjà fait un grand nombre de Devises. Celle qui suit vous fera connoistre qu'il est inépuisable sur cette matiere. Elle a pour Corps le Soleil au Signe de la Balance, & pour ame ces paroles. *Orbem inde gubernat.* Vous en trouverez l'explication dans ce Madrigal.

S *A Course est noble & reguliere,
Et quoy que tout change icy bas,
Ce grand Astre ne change pas,*

*Un mouvement égal mesure sa car-
riere.*

Il fait par des aspects divers,

Et les Estez & les Hyvers,

*Il commande aux Saisons , il regle les
années,*

Enfin seul de tout l'Univers,

Il balance les destinées.

Ces Vers me font souvenir
de ceux que vous m'avez
demandez de Mademoiselle
de Scudery. Le trop de ma-
tiere m'empescha de vous les
envoyer la derniere fois.

LA FAUVETE
A SAPHO

En arrivant à son petit Bois selon
sa coùtume, le 15, Avril 1685.

Plus vîte qu'une Hyrondelle,
Je viens avec les beaux jours,
Comme Fauvete fidelle,
Avant le mois des Amours.

SS
J'ay trouvé sur mon passage
Un Spectacle fort nouveau;
Pour m'expliquer davantage,
C'est le Doge & son Trompeau.

SS
Quoy, luy dis-je, entrer en France,
Et vous montrer en ces lieux!
Ouy, dit-il, par la clémence
Du plus grand des Demy-Dieux.

Son.

S2

Son cœur toujours magnanime,
 Ne pouvant se démentir,
 Veut oublier nostre crime,
 Voyant nostre repentir.

S2

Ah ! m'écriay-je ravie,
 Ce Heros par son grand cœur
 Pardonne à qui s'humilie,
 Et de luy meisme est vainqueur.

S2

Dieux ! quel ben. heur est le vostre
 D'aller recevoir sa loy !
 Je n'en voudrois jamais d'autre,
 Mais ce bien n'est pas pour moy.

S2

C'est assez que ma Maistresse,
 Souffre que ma foible voix
 Chante & rechante sans cesse,
 Qu'il est le Phœnix des Rois.
 Juin 1685. G

74 MERCURE

52

*Allez, Doge, allez sans peine
Luy rendre grace à genoux;
La République Romaine
En eust fait autant que vous.*

Madame des Houlières ne s'est pas teuë sur cette Arrivée du Doge en France. Un Evenement si peu ordinaire luy a donné lieu d'adresser une Ode au Roy. Elle a eu le mesme succez que tous les autres Ouvrages, ce qui fait connoistre que son talent est également heureux en toute sorte de genres d'écrire.

O D E

DE MADAME
DES HOULIERES.
AU ROY.

LE croiras-tu, LOUIS ? à ta
gloire attentive,
Pour t'immortaliser, j'ay voulu mille
fois
Te chanter couronné de Lauriers &
d'Olive,
Et mille fois ma Lyre a languy sous
mes doigts.
Un Heros au dessus des Heros de la
Fable,
Est pour qui le célèbre un Heros re-
doutable,

G ij

76 MERCURE

Contre qui cent Nochers à mes yeux
ont brisé.

Oùy, depuis que tu cours de victoire
en victoire,

Le Dieu qui des grands noms fait du-
rer la memoire,

Se seroit luy-mesme épuisé.

SE

Rejette donc, grand Roy, sur une ju-
ste crainte

Ma lenteur à parler de tes faits inouis.

Imposons-nous, disois-je, une sage
contrainte,

N'immolons point ma gloire à celle de
LOUIS.

Que dirois-je en chantant sa valeur
triomphante,

Dont aux Siecles futurs plus d'une
main sçavante

Avant moy n'ait tracé de fideles Ta-
bleaux?

GALANT. 77

*Mais à quoy mon esprit se laisse-t-il
surprendre?*

*Quelle erreur ! Ah ! de toy ne doit on
pas attendre
Toujours des miracles nouveaux?*

52

*Du formidable Rhin le merveilleux
Passage,*

*En dix jours la Comté prise au fort
des Hyvers,*

*L'Algérien forcé de rompre l'escla-
vage.*

*Des Chrétiens gemissans sous le poids
de ses fers,*

*Luxembourg asservy sous cette Loy
commune,*

*Sembloient avoir pour toy fatigué la
Fortune,*

*On ne concevoit rien de plus beau , de
plus doux.*

G üj

78 MERCURE

*Cependant, dans les murs de ton fa-
meux Versailles,
Tu vois, plus grand encor qu'au mi-
lieu des Batailles,
Des Souverains à tes genoux.*

52

*Ah ! que de desespoir, d'étonnement,
d'envie.
Ce grand événement jettera dans les
cœurs,
De tant de Roys jaloux de l'éclat de
sa vie !
De combien voudroient-ils payer de
tels honneurs ?
Mais leurs souhaits sont vains ; ces
éclatantes marques,
N'illustreront jamais le Nom de ces
Monarques,
Grands par le titre seul dont ils sont
revêtus.
Toi qui pour un Heros as tout ce qu'on
demande,*

GALANT. 79

Toy qui les passes tous, il faut que le
Ciel rende
Ta gloire égale à tes vertus.

52

Tel dans un Siecle heureux on vit re-
gner Auguste,
Son nom fut adoré de cent Peuples
divers.
Il estoit comme toy, sage, intrépide,
juste,
Et tu fais comme luy trembler tout
l'Univers.
Comme toy triomphant sur la Terre &
sur l'Onde,
Luy-mesme se vainquit, donna la
paix au Monde,
Cultiva les beaux Arts, fit revivre les
Loix.
Maistre de tous les cœurs dans sa super-
be Ville,

G iij

80 MERCURE

*Au milieu d'une Cour magnifique &
tranquille,
A ses genoux il vit des Roys.*

52

*Abondante en Amis, plus abondante
encore*

*En honneurs, en tresors, en Vaisseaux,
en Guerriers,*

*Genes jusqu'au rivage où se leve
l'Aurore.*

*Fit redouter son Nom, & cueillit des
Lauriers.*

*Ce fertile Pays, source de tant de
haines,*

*Où regne le beau Sang qui coule dans
tes veines,*

*Naples, a vu ses champs par son or
envahis,*

*Et de la sage Ville épouse de Neptune,
Ses efforts auroient pu renverser la
fortune,*

Si le sort ne les eust trahis.

§2

*Faire encore aujourd'hui de plus d'un
juste Eloge,*

*Que des Siecles passez sa gloire a me-
rité,*

*Son Senat refusoit de l'envoyer son
Doge,*

*Implorer le pardon de sa témérité;
Mais l'affreux souvenir de l'état dé-
plorable,*

*Où n'aguères l'a mis ton courroux re-
doutable,*

*A forcé son orgueil à ne plus contester.
Certaine que tu peux ce qu'on te voit
résoudre,*

*Elle craint que ta main ne reprenne la
foudre,*

A qui rien ne peut résister.

§2

*Quelle gloire pour toy ! quel plaisir
pour la France,*

82 MERCURE

De vanger aujourd'huy sur ces Ambitieux,

Les divers attentats qu'avec tant d'insolence

Leurs Peres ont formez contre tes grands Ayeux!

Accoutumez à voir leur audace impunie,

Ces Peuples n'employoient leurs tréfors, leur genie,

Qu'à te faire par tout de nouveaux Ennemis.

Ils pensoient t'accabler sous le faix des intrigues,

Et n'ont fait que remplir par d'impuissantes ligue

Ce que les destins t'ont promis.

SE

Ainsi, quand des Hyvers les terribles orages

Entraignent un grand Fleuve à sortir de ses bords.

GALANT. 83

*De ce Fleuve irrité, fameux par ses
ravages,
On croit par une Digue arrêter les
efforts;
Mais bien loin que son onde à ce frein
s'accoutume,
Sa colere s'accroist, il mugit, il écume,
Il renverse demain ce qu'il laisse au-
jourd'huy,
Et plus fort que la Digue à son cours
opposée,
Elle n'est sur la Rive où l'on l'avoit
posée
Qu'un nouveau triomphe pour luy.*

SE

*Non content de vanger tes Ayeux &
ta gloire,
Tu domptes l'Herésie, elle expire à tes
yeux,
Tu fais de son débris ta plus chere vi-
ctoire,*

84 MERCURE

*Ardent à soutenir la querelle des
Cieux.*

*Tu le dois ; leurs faveurs , diverses ,
continües ,*

*Jamais sur les Mortels ne furent ré-
pandües*

Si libéralement qu'elles le sont sur toy.

*Quoy que le Diadème ait de grand ,
d'agréable ,*

*Des presens dont aux Cieux on te voit
redevable*

Le moindre est de t'avoir fait Roy.

ES

*Mais le Doge paroist ; que Genes la
superbe*

*Est un charmant spectacle attachée à
ton Char !*

*Confuse d'avoir vu ses Tours plus
bas que l'herbe ,*

*Elle n'ose sur toy porter un seul re-
gard ,*

GALANT. 85

*Ton grand cœur est touché des soupirs
qu'elle pousse,*

*Tu rendras , je le voy , sa fortune plus
douce;*

*Mille fois tes bontez ont borné tes
Exploits.*

*Tu verrois l'Univers soumis à ta
puissance,*

*Si depuis vingt moissons , de ta seule
clemence*

Tu n'avois écouté la voix.

Voicy d'autres Vers qui
ont été faits sur la Soumission
de la Republique de Genes.
Ils sont de M^r Salbray Valet
de Chambre de Sa Majesté.

Cesar dans une Lettre apprenant
au Sénat

Une prompte Conquête importante à
sa gloire,

Pour luy faire donner plus d'estime &
d'éclat,

Ecrivit ces trois mots si fameux dans
l'Histoire,

Veni, Vidi, Vici, dignes de sa mé-
moire;

Mais sans aller si loin, nostre grand
Potentat

LOVIS mieux que Cesar. peut vanter
sa Victoire.

Les superbes Génous sont Venus &
l'ont Veu

Dans son Trône pompeux recevoir leur
hommage,

(D'un pouvoir triomphant illustre té-
moignage)

GALANT. 87

*C'en est assez & trop pour avoir mieux
Vaincu.*

*Le Doge encor soumis à ce qu'il a
voulu,*

*Luy qui ne sort jamais hors de son Apa-
nage,*

*Contre l'honneur du Rang avoir fait ce
Voyage,*

*N'est-ce pas luy ceder son pouvoir ab-
solu?*

52

*Soumission heureuse, où l'on trouve
assurance*

*Contre un Foudre qui brise, & remplit
tout d'effroy!*

*Favorable malheur, qui fait connoistre
un Roy*

*Dont on ne peut trop cher acheter la
présence!*

J'ajoute un Sonnet sur cette

88 MERCURE

mesme matiere. Il est de
M^r Baraton , qui en 1682.
remporta le prix donné par
M^r le Duc de Saint Aignan,
sur les Bouts-rimez de Jupi-
ter & Pharmacopole.

BOUTS-RIMEZ.

Non, ta soumission ne ternit
point ta Gloire,
Genes, lors qu'on te voit aux pieds
d'un si grand Roy :
Rome & la fiere Espagne ont subi
mesme Loy,
Et tout craint un Heros Maistre de la
Victoire.

SS

Ce rare événement marqué dans ton
Histoire

GALANT. 89

*Du pouvoir de LOUIS à jamais fera
foy:*

*Tes Palais renversez, tes Peuples
pleins d'effroy*

*Long-temps de son courroux garderont
la memoire*

SS

*Le cours de ta Fortune estoit presque
achevé.*

*Déjà de tes débris un Trophée élevé,
Assesroit du succez ce Monarque
intrépide;*

2S

*Mais en te pardonnant, égal aux
Immortels,*

*Il se met au dessus d'Alexandre &
d'Alcide;*

*Et tu dois à son Nom consacrer des
Autels.*

Ce qui s'est fait le 10. du

Juin 1685.

H

90 MERCURE

dernier mois à Luxembourg vous surprendra d'autant plus, qu'il vous paroîtra que cette Ville , quoy qu'elle ait esté foudroyée dans le dernier Siege qu'elle a souffert , est en aussi bon état , & aussi tranquille & florissante que si elle n'avoit point eu de Guerre depuis un Siecle. (Mais quels desordres ne reparent pas en peu de temps les liberalitez de nostre auguste Monarque ? Il s'agissoit d'une solennelle Procession , dans laquelle l'Image miraculeuse de Nostre-Dame de Conso-

lation , Patronne du Duché de Luxembourg & Comté de Chiny , devoit estre reportée de la Capitale de la Province en sa Chapelle. Vous n'aurez pas de peine à estre persuadée du bon ordre ou cette Chapelle est presentement, puis que le Roy , toujourns plein de zele pour les choses Saintes, a donné un fond pour la reparer. La Procession étant résolüe , & les Jésuites qui avoient disposé leurs Ecoliers à y paroistre avec tout l'éclat possible , ayant choisi pour la faire le jour que je viens de

H. ij,

vous marquer. Elle com-
mença à sortir de leur Egli-
se sur les deux heures après
midy. L'ouverture s'en fit
par les Genies de l'Eglise, de
la France, & du Luxembourg,
accompagnez de celuy du
Christianisme, chacun avec
son inscription. Il y eut une
marche des Roys de France
les plus affectionnez à la Vier-
ge, tels que Clovis, Dago-
bert, Charlemagne, Robert,
Philippe Auguste, S. Louïs,
Philippe de Valois, Charles V.
Louïs XI. François I. Charles
IX. Henry III. Cette marche

fut suivie de deux magnifiques Chars, l'un de Louïs XIII. offrant sa Personne & son Royaume à la Vierge, & l'autre de Louïs le Grand confirmant ce mesme hommage. Sur le haut de chaque Char qui estoit conduit par un Genie, on voyoit une Devise marquant le zele & la pieté de ces deux Princes. La Renommée tenoit sa place dans cette solemnité. Elle estoit accompagnée de la Religion, de la Verité, & de la Gloire. La Victoire & les Vertus chargées de Palmes,

94 MERCURE

& couronnées de Lauriers,
y representoient en plusieurs
Tableaux divers avantages
qu'à tiré l'Eglise des grandes
actions de Sa Majesté. La
Joye, la Force, l'Abondan-
ce, & la Santé, qui sont des
biens qu'obtiennent ordina-
irement ceux qui honorent
la Vierge, marchaient à la
tête des Villes du Luxem-
bourg, pour faire connoistre
que ces agréables Nymphes
leur avoient persuadé de re-
clamer sa protection. Ces
Villes estoient
Thionville,

Arlon.

Bastogne.

Chiny.

Diekirch.

Epternach.

Hofalife.

Marville.

Neurbourg.

La Roche.

Vianden.

Montmedy.

Marche.

Bitbourg.

Damvillers.

Durbuit.

Greveren-Macheren.

Ivois.

96 MERCURE

Neufchâteau.

Remich.

Saint Vitt.

Virton.

La Province de Luxembourg suivoit sur son Char, qui estoit conduit par deux Genies. Elle montroit d'un côté la Paix, l'Abondance & les beaux Arts, & de l'autre Mars & Bellone dans les Chaînes. La Congregation des jeunes Hommes, & celle des Bourgeois mariez, chacune sous son Etendard, & les Corps des Métiers marchaient immédiatement après ce troisième

sième Char. On vit ensuite les Ordres Religieux & le Clergé, au milieu duquel les Jésuites portoient la Statuë de Nostre Dame de Consolation. Ils estoient suivis des Magistrats, & de Messieurs du Conseil du Roy. M le Marquis de Lambert Gouverneur de la Place, ayant avec luy les principaux Officiers, accompagna la Procession. Elle rencontra pendant sa marche divers Theatres dresséz dans la Ville. De pieux Spectacles l'arrestèrent à chacun. On fit voir sur le

Jun 1685.

I

98 MERCURE

premier avec quel zele le Roy
avoit donné ordre que l'on
reparast la Chapelle de Nô-
tre-Dame de Consolation. Le
second Theatre fit paroistre
Mars commandant à ses
Guerriers, & à Vulcain, Bron-
te, Sterope, Pyracmon, &
autres, de prendre garde de
ne plus faire d'insulte à cette
Chapelle, & sur le troisiéme
Cérés, Flore, Pomone, les
Naiades, & autres Nymphes,
se réjoüirent du retour de
Nostre Dame de Consola-
tion à la Campagne.

Dans le mesme temps,

c'est à dire le 13. du mesme mois on fit à Soissons une autre Procession fort solemnelle pour la Translation des Reliques de Saint Gervais & de Saint Prothais, Patrons de l'Eglise Cathedrale , apportées de la Ville de Brissac , où leurs Corps sont conservez depuis plusieurs Siecles. Elles sont des plus anciennes que l'Eglise honore , l'Invention en ayant esté revelée à Saint Ambroise , comme le rapporte Saint Augustin. Tous les Chapitres , Communauze, Ordres , & Paroisses de la Vil-

100 MERCURE

le assisterent à cette Procession , ainsi que les Corps du Présidial , de l'Election , de la Maréchaussée , & autres. A la teste marchoit la Compagnie des Arquebusiers , l'une des plus lestes & des plus nombreuses du Royaume. La Chasse dans laquelle sont ces précieuses Reliques , fut portée depuis l'Eglise de Saint Crespin le Grand , jusqu'à la Cathedrale , qui en est éloigné d'un grand quart de lieuë , par deux Chanoines , accompagnés de douze Diacres ayant des Palmes en leurs

mains , pour marque de la vi-
 ctoire que ces SS. ont rempor-
 tée sur les Ennemis de la Foy.
 M^r l'Evesque de Soissons
 marchoit ensuite revêtu de
 ses Habits Pontificaux. De-
 puis l'Eglise de Saint Crespin,
 jusques à la Cathedrale , il y
 avoit cinq Reposoirs , ornez
 de differentes manieres. Ce-
 luy de l'Eglise de l'Abbaye
 Nostre-Dame, fait par l'ordre
 de Madame de la Rochefou-
 cault qui en est Abbessse, estoit
 le plus riche. Cette Dame ac-
 compagnée de Madame l'Ab-
 bessse de Saint Sauveur sa

102 MERCURE

Sœur , & de Madame de Mar-
sillac Coadjutrice de cette
derniere , parut à la teste de sa
Communauté , qui chanta
les Répons & les Hymnes or-
dinares en de pareilles occa-
sions , avec une mélodie mer-
veilleuse , si-toit qu'on y eut
posé la Chasse. Elle fut portée
ensuite dans la Nef de la Ca-
thédrale , & mise sur un Re-
posoir paré d'un nombre infi-
ni de Bijoux & de Fleurs.
M^r l'Evesque de Soissons
monta en Chaire dans le mes-
me temps , & dans le Pané-
gyrique qu'il fit de ces Saints ,

avec l'éloquence qui luy est si naturelle, il n'oublia rien de ce qui pouvoit relever le mérite du Martyre qu'ils ont souffert par la fureur des Idolâtres du Siècle où ils ont vécu. Il prit de là occasion de rendre graces au Ciel, d'avoir fait naître un Monarque dont le courage invincible, & la pureté de la Religion avoient si glorieusement dissipé l'erreur des Calvinistes. Il ajouta que ce Prince qui est l'admiration de toute la Terre, & l'amour de ses Sujets, avoit esté heureux.

104 MERCURE

fement : servy dans cette
 te entreprise par les grands
 talens & les forts raisonne-
 mens de M^r l'Evêque de
 Meaux , dont le bel ouvrage
 a presque achevé la convi-
 ction de ces Obstinez. M^r
 Bossuet , Frere de M^r de
 Meaux , qui est depuis quel-
 ques jours Intendant de la
 Province avec une approba-
 tion générale , estoit present
 à cette Cérémonie. Elle finit
 par le *Te Deum* que M^r l'Evê-
 que de Soissons entonna , &
 qui fut chanté par la Musi-
 que ordinaire , au bruit des

(111)

Cloches, des Fifres & des Tambours. Les Reliques furent exposées dans le Chœur jusqu'au Dimanche suivant 20. du mesme mois, jour de l'Octave de cette solennité, qui fut suivie de la Bénédiction de Madame de Bourlon Abbessse de la Barre, faite par le mesme Prélat son Frere. C'est une Dame qui gouverne sa Communauté avec toute la douceur, & toute la sagesse imaginable. Mesdames de la Rochefoucault, l'une Abbessse de nostre Dame de

106 MERCURE

Soissons , & l'autre de Saint Sauveur d'Evreux , estoient les Abbeſſes aſſiſtantes. Ces deux Sœurs ſont d'un mérite extraordinaire , & l'on peut dire que quoy qu'elles ſoient d'une tres-grande naiſſance, cet avantage eſt le moindre de tous ceux qu'elles poſſèdent. Après la Cérémonie, M^r de Soissons régala magnifiquement dans ſon Palais Epifcopal , toutes les Dames Abbeſſes & leurs Religieuſes , M^r Boſſuet Intendant de la Province , M^{rs} du Chapitre de Saint Gervais , & tous les

Chefs des Corps & Compagnies de la Ville.

Les Augustins Réformez établis au Fauxbourg Saint Germain, ont aussi commencé par une Procession la Solemnité de l'Octave qu'ils ont faite cette année de Saint Felicissime. Ils firent cette Procession à l'issuë de Vespres le Dimanche 29. Avril, avec une pompe digne de la vénération, qu'on doit avoir pour ce Saint dont ils ont le Corps entier dans une Chasse de trois pieds de long & de deux de large. Quatre Reli-

108 MERCURE

gieux Prestres revêtus d'Aubes & de Dalmatiques la portoient. Ils avoient à leurs costez la Compagnie des Gardes de M^r le Duc de Crequi Gouverneur de Paris avec leurs Officiers , & estoient environnez d'une Troupe de petits Anges portant des Flambeaux & des banderoles. La Procession estant arrivée à l'Abbaye de Saint Germain des Prez , le Prieur en Chappe qui l'attendoit avec ses Religieux à la Porte de l'Eglise , harangua le Pere Talon , Prieur des Augustins,

qui l'avoit premierement harangué sur le sujet de cette Sainte Relique , après quoy il fit chanter le *Te Deum*. On alla dans l'Eglise des Peres de la Charité , qui se trouverent tous à la Porte pour y recevoir la Procession , ce qui estant fait , elle retourna à l'Eglise des Peres Augustins, où la Chasse fut posée sur une Table qui estoit sur une Estrade , autour de laquelle il y avoit une Balustrade avec un riche Dais au dessus. On chanta le *Te Deum* , & pendant ce temps les Religieux

110 MERCURE

qui estoient en deux Colomnes au nombre de cent quatorze , vinrent deux à deux baiser la Chasse. Le *Te Deum* achevé , M^r le Curé de Saint-Sulpice monta en Chaire , & fit l'Eloge du Saint avec un zele qui répondoit à sa pieté. La Chasse demeura exposée toute l'Octave , & beaucoup de Personnes qui sont venuës reclamer ce Saint , en ont receu des soulagemens extraordinaires. Les Peres Augustins Réformez du Faubourg Saint Germain doivent ces précieuses Reliques

GALANT: III

à la pieuse liberalité de Madame la Duchesse de Crequi. Elle les tenoit de Madame la Duchesse de Bracciane , qui les luy donna le 10. Decembre 1682. & à laquelle M^r le Cardinal Porto Carrero les avoit données. Il les avoit receuës de M^r le Cardinal Carpegna pour lequel le Corps de Saint Felicissime avoit esté tiré du Cimetiere de Prétextat par ordre de Clement X. avec pouvoir de le garder , ou de le donner à quelque autre , comme il le jugeroit à propos. Ce Saint est

112 MERCURE

celuy qui estoit le Diacre de Sixte II. Pape & Martyr , & qui souffrit le Martyre avec luy & Saint Agapit, son autre Diacre, sous l'Empereur Valerien. L'Eglise célèbre la Feste de plusieurs autres Saints qui ont porté le nom de Felicissime , mais comme il n'y a que le Diacre de Saint Sixte qui ait esté inhumé dans le Cimetiere de Prétetxat, on ne peut douter que ce ne soit ce Martyr Illustre , dont le Corps en a esté tiré de nos jours.

M^r le Marquis de Bullion , Fils de M^r de Bon-

nelles Commandeur des Ordres du Roy , & petit Fils de M^r de Bullion Ministre d'Estat , Président au Mortier, Garde des Sceaux des Ordres de Sa Majesté , & Sur-Intendant des Finances de France, ayant esté pourveu par le Roy de la Charge de Prevost de Paris , alla au Palais avec ses Gardes le 22. du dernier mois. Il estoit suivy du Prevost de l'Isle, & du Lieutenant de Robe-courte avec leurs Exempts & Archers , & accompagné de M^r le Comte de Chastillon , de M^{lle} Comte

Jun. 1685.

K

II4 MERCURE

te de Nonan, Sous-Lieutenant des Gendarmes du Roy, de M^r le Marquis de la Tournelle, Gouverneur de Marsal, de M^r le Marquis de Treynel, de M^r le Marquis de Farvaques, Gouverneur des Provinces du Maine, Perche, & Comté de Laval, son Frere, & de plusieurs autres Personnes de qualité. Il entra par la grande Galerie, donna son Epée dans le Parquet des Huissiers, & estant entré dans la grande Chambre, il presenta ses Lettres de Provision à M^r le Premier Prési-

dent , qui les fit lire par le Greffier. M^r Dorat qui estoit son Rapporteur, fit dans son rapport l'Eloge de M^r le Prevost & de sa Maison. Ensuite M^r de Bullion presta le Serment, après quoy on luy rendit son Epée, & on luy fit prendre sa place au Banc des Seneschaux & Baillifs du Royaume dont il est le premier. Après l'Audience, M^r de Nesmond, quatrième Président, & le dernier de service à la Grand^e Chambre, à qui cette commission est toujours donnée, parut accompagné de M^r

116 MERCURE

Godard & Fraguier, tous deux Conseillers au Parlement, pour aller l'installer au Chastelet. Ils s'y rendirent tous quatre dans le Carosse de M^r de Bullion, accompagnez des mesmes Gens à pied & à Cheval, & trouverent à la décente un des deux Lieutenans Particuliers, avec les Doyens des quatre Chambres. Lors qu'ils furent dans la Salle de l'Audience, M^r le Lieutenant Civil se leva, ainsi que la Compagnie. M^r le Président de Nesmond pria sa place sous le Dais, ayant

¶

M^{rs} Godard & Fraguier de l'un & de l'autre costé, M^r le Lieutenant Civil à sa droite, mais fort éloigné, puis tous les Conseillers du Chastelet à droite & à gauche. M^r le Prevost de Paris demeura sur les degroz testee nue, vis-à-vis de M^r le Président de Nesmond. Alors M^r Bignon Avocat du Roy, fit un tres-beau Discours, par lequel il fit connoître l'éminence de la Charge de Prevost, celui qui en est pourveu estant à la teste de la Noblesse de l'Isle de France, Chef & Président du premier

Siege du Royaume. Il parla de l'Illustre Maison de Bul lion, qui a remply les premiers emplois de l'Etat, & est entrée dans des alliances tres considerables. Après qu'il eut finy son discours, M^r le Président prononça, & fit prendre place à M^r le Prevost de Paris, entre M^r Godard & M^r le Lieutenant Civil. On plaida ensuite plusieurs causes, dont M^r le Président de Nesmond qui prit les Avis, prononça les Jugemens. Cela fait, il quitta la Chaise qu'il avoit occupée.

& y fit asseoir M^r de Bullion. Il le mena dans toutes les autres Chambres Civiles & Criminelles du Chastelet, suivy de la Compagnie, & le fit asseoir par tout dans la principale place. J'ay oublié de vous dire que M^r de Bullion estoit venu au Palais à Cheval suivant la coutume, & que ce Cheval appartient de droit au Président qui fait l'Installation. Toutes ces Cerémonies estant achevées, M^r le Président, M^{rs} les Conseillers de la Cour, les Chefs du Chastelet, les quatre

120 MERCURE

Doyens , M^{rs} les Gens du Roy , & plusieurs autres de cette Compagnie, allerent dîner chez M^r de Bullion , qui les regala splendidement. Il y eut deux Tables servies dans le mesme lieu , avec la mesme somptuosité. Plusieurs Dames qui avoient esté aussi conviées par Madame de Bullion , furent servies dans un autre Appartement.

- Je vous envoie un Air que vous trouverez fort agréable , si vous considerez seulement le chant. Cependant comme il n'est pas touz

à

à fait régulier pour ce qui regarde les paroles dans lesquelles il faut observer la quantité, ce que ne font pas beaucoup de Compositeurs. Cela a donné sujet à deux Personnes de la Profession d'en venir à une dispute, qui pourra servir d'instruction pour les autres. Après que l'un d'eux eut chanté cet Air selon l'intention de celui qui l'a composé, l'autre mieux instruit des observations de la Langue Françoisé à l'égard du chant, par le moyen du Livre de l'Art de chanter de

Juin 1685. L

122 MERCURE

M^r de Bacilly qu'il a leu à fond , ne manqua pas d'en faire plusieurs Critiques sur divers endroits. La premiere est sur le mot *Finit*, où l'Auteur de l'Air a marqué expressément une maniere de chanter qui rend la derniere syllabe de ce mot longue , & elle le seroit en effet sans le monosyllabe suivant , qui joint au mot précédent , en renverse la quantité ; de sorte que ce qui estoit long devient bref. C'est ce que M^r de Bacilly a expliqué clairement Page 24. de la Réponse à la

Critique de son Traité de l'Art de bien chanter. En effet, il n'y auroit pas de différence entre le mot de *Finist* au subjonctif, & celui de *Finit* à l'indicatif. La seconde Critique est sur ces mots *Fait languir* dont celui de *Fait* se jette sur la première syllabe de *languir* sans la séparation nécessaire de ces deux mots. Ainsi l'on trouve *Fait lan* comme si c'estoit le même mot : ce qui est une observation très-délicate, & dont le même M^r de Bacilly a donné plusieurs exemples page 17. de la Ré-

L. ij.

124 MERCURE

ponse à la Critique. La troisième est sur ce Vers *J'en trouveray plus sur son teint*, dont la cheute est mal observée en ce que le mot de *Trouveray* paroist séparé du mot de *Plus*, ce qui fait un méchant effet, & la dernière est la répétition de ces mots, *Que le Printemps*, laquelle arrestant le sens des paroles suivantes, semble se rapporter aux précédentes, & faire entendre, *J'en trouveray plus que le Printemps n'en trouve*. Outre que cette répétition est inutile, & sans aucune nécessité, ce

qui est contre la regle qui
 vent , que l'on ne répète
 rien que fort à propos dans
 les paroles qu'on chante.
 Cette dispute se fit en pre-
 sence de plusieurs Personnes
 qui n'estant pas de la Profes-
 sion , ny par consequent as-
 sez instruits de ce qui regar-
 de le chant François , ne
 sceurent que décider , quoy
 qu'ils eussent assez de lumie-
 re naturelle pour goûter les
 raisons de celuy qui faisoit
 cette Critique. Il fut résolu
 que M^r Lambert en feroit le
 Juge , comme celuy qui

126 MERCURE

possede souverainement ce bel Art , & de qui les Airs sont à couvert de toute censure par la grande habitude qu'il a de traiter la Langue Françoise , à laquelle il sçait donner avec une entière justesse le chant qui luy est propre selon les differens mots qu'il doit employer. La correction de cét Air est au bas, & l'on pourra voir par là , lequel des deux a raison. En voicy les paroles.

[Faint, illegible text, likely a musical score or lyrics.]

12
p
b
fc
fu
o

q
n
8
o
v

AIR NOUVEAU.

Voicy le temps de la verdure,
 Et cependant l'Hyver ne finit point
 son cours,
 Nos Champs n'ont point d'attraits,
 & la triste froidure,
 Fait languir la nature,
 Dans la saison des plus beaux
 jours.
 On ne voit point de Fleurs au lever de
 l'Aurore,
 Dans le Hamcau chaque Berger
 s'en plaint;
 Et moy qui ne veux voir que l'Objet
 que j'adore,
 J'en trouveray plus sur son teint,
 Que le Printemps n'en peut é-
 clorre.

L. iiij.

Je vous envoie une suite des Dialogues , qui ont fait un article dans chacune de mes trois dernières Lettres. La matiere en est toujours également curieuse.

S2S2S2:S2S2S:2S2SS

DES CHOSSES

DIFFICILES A CROIRE.

DIALOGUE QUATRIEME.

BELOROND, LAMBRET.

BELOROND.

JE souhaiterois aussi-bien que le souhaite M^r Pascal dans ses Pensées que je viens

de quitter, avoir un Livre Italien intitulé, *Della opinione regina del mondo*. Que j'aurois de plaisir à estudier ce Livre si son dessein est bien remply? Je me contente de suppléer à son défaut par mes reflexions sur les différentes Coûtumes des Hommes, qui ne m'apprennent autre chose sinon que l'opinion dispose de tout, puis qu'elle dispose de la Justice, de la Beauté, & du Bonheur, qui est le tout du monde; verité que j'aurois eu de la peine à croire si je n'en avois les exemples que je vais vous rapporter.

Puis que M^r Pascal vous a donné matiere pour commencer vostre entretien, vous voulez bien que je me serve encore de ses judicieuses meditatiós pour cōfirmer ce que vous venez de me dire. On ne voit presque rien de juste ou d'injuste, dit ce grand Homme, qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrez d'elevation du Pole renversent toute la Jurisprudence. Plaisante Justice, qui est bornée par une Riviere ou une Monta-

gne ! Verité au deça des Pyrenées , Erreur au delà. Avoüez que le Public a bien perdu en perdant ce grand Genie, qui avoit fait une si serieuse estude de l'Homme, & qui auroit assurément bien suppléé au Livre dont il regrettoit d'estre privé. Consolons - nous donc dans la perte de l'un & de l'autre par les reflexions que nous fourniront les exemples que nous trouverons dans les autres Livres. Je suis prest à écouter les vostres ; peut - estre y en pourray - je ajouter quelques -

132 MERCURE

unes qui ne vous déplairont pas.

BELOROND.

Il s'en presente tant, & en
mesme temps de si bizarres
& de si difficiles à croire, que
je ne sçay par où commen-
cer, ou mesme si je dois exe-
cuter mon dessein. Cepen-
dant puis que je vous l'ai pro-
mis, & que je me suis tou-
jours fait un honneur de te-
nir ma parole, je vais vous
satisfaire. Voicy ce que j'ay
à vous apprendre touchant la
Justice. Tertullien dans le
Livre, *De habit. Mul.* C. 7.

parlant de quelques Peuples Barbares, dit que chez eux plus on estoit criminel, plus on recevoit de richesses. *Auro vinctos in ergastulis habent, & divitijs malos onerant, tantò lecupletiores, quantò nocentiores.*

L A M B R E T.

A propos de criminel, vous voulez bien que je vous interrompe, pour vous dire que Marc Polo nous apprend que le long de la coste de Malabares, le témoignage d'un Homme qui navige sur mer n'est jamais receu, à cause qu'il passe pour un desespéré.

On lit chez Diodore Sicilien, qu'il n'estoit permis en toute la Germanie qu'aux seuls Prêtres de lier & punir les criminels ; & Philippe Camera-rius assure en ses Meditations historiques, qu'en certaines Villes de ce mesme Pays le dernier receu au Conseil décapitoit autrefois les criminels. Il ajoute qu'en un Village de la Franconie quand on surprend un Larron sur le fait, le dernier marié du lieu luy met la corde au col, & le pend à un vieil arbre destiné de temps immemorial à cet

usage. Mais poursuivez je vous prie.

BELOROND.

Vous avez oublié apparemment de me dire en parlant d'Executeur de la Justice, que chez les Moscovites la qualité de Bourreau n'est pas odieuse.

LAMBRET.

Je ne l'ay pas oublié, puis que je ne le sçavois pas. Vous m'obligeriez fort si vous me vouliez entretenir de ces Peuples. Quelque chose d'extraordinaire que j'ay remarqué dans les Moscovites qui

126 MERCURE

Sont venus rendre leurs de-
voirs au Roy, m'a donné l'en-
vie de sçavoir au moins en
abregé ce qui regarde leur
Pays. & leurs Coustumes.

BELOROND.

Je le feray volontiers en
peu de mots, après que je
vous auray rapporté une par-
tie de ce que je vous ay pro-
mis ; le reste sera pour une
autre fois. Au Tunquin le
Roy donne des appointe-
mens à tous les Juges, sans
qu'ils prennent jamais rien
des Parties. Un parent ne
peut avoir procès contre son

GALANT. 137

parent, & aucun Seigneur ne peut estre Gouverneur dans la Province où il est né. Les Avocats de la Guinée nommez Troens au rapport de Jarric, L. 5. C. 44. plaident le vilage couvert devant le Prince qui rend luy-mesme la justice à ses Sujets. Les Perses fouettoient la robe de leurs enfans pour les punir, sans toucher les personnes. Les Chinois punissent le Procepteur des fautes de son Disciple en sa presence. C'est Martinus qui le dit, Dec. 1. L. 4. & 5. Presque par tout le

M

Juin 1685.

128 MERCURE

Levant les Roys donnent leurs plus ordinaires Audiences quand ils se font faire la barbe. Le Socrate de la Chine, le grand Confutius, soutenoit qu'il est impossible qu'un Estat soit bien gouverné sans la musique ; c'est encore au rapport de Martinius, Dec. 1. L. 1. On punit de mort aux Malabares celui qui a rompu un pot de terre sur la porte de quelqu'un ; Ram. Tome 1. Plaisante Justice ! Pour ce qui regarde la Beauté, à la Chine les plus petits yeux sont les plus beaux. Chez les Ca-

ribes & les Sigimiens le plus grand, le plus haut & le plus large front est estimé le mieux fait. Chez les Macrocephales la plus longue teste, la plus chauve & la plus pelée, passe pour la plus belle. Chez les Miconiens & Japonois on prefere le visage le plus fardé & le plus plastré, le menton, le nez & les jouës les plus trouiez & les plus cicatrisez. Les grands ongles ne se portent que par les Nobles au Royaume de Mangis, & chez les Negres de la coste Malabare, les Femmes Tartares &

M. ij,

140 MERCURE

Moscovites les peignent de noir. Beato Odorico assure avoir vu des ongles du gros doigt si grands, qu'ils couvroient toute la main. Diodore Sicilien dit qu'Alexandre le Grand trouva, dans l'Inde des Peuples qui ne rognent jamais leurs ongles. En beaucoup de lieux de l'Inde Orientale, & particulièrement en Sumatra les grandes panfes & les bedaines extrêmement rebondies, sont trouvées fort agréables, au rapport de Pietro Della Valle. Part. 4. Une Relation dit

qu'au pays du Mogol la blancheur passe pour une laderie. Quant à ce qui regarde le Bonheur ou le souverain Bien, les sentimens sur cette matiere ont esté si extravagans, qu'on ne peut assez s'étonner de la bizarrerie de l'esprit humain. Anacharsis mettoit le souverain Bien dans la vengeance d'une injure faite à tort; Crates dans une heureuse navigation; Simonide dans l'amitié d'un chacun; Architas dans le gain d'une Bataille; Gorgias à ouïr des choses qui plaisent; Chrysi-

142 MERCURE

pus à faire bâtir de superbes
Edifices ; Epicure dans la vo-
lupté ; Antisthene dans une
celebre renommée après sa
mort ; Sophocle à avoir des
enfans pour heritiers ; Euri-
pide à avoir une belle fem-
me ; Palemon dans l'élo-
quence ; Themistocle à des-
cendre de parens illustres ;
Aristide dans les biens tem-
porels ; Herachite dans les
grands tresors ; un Auteur
moderne dans la satisfaction
de l'esprit. Ce dernier senti-
ment me plairoit le plus si la
Religion ne me donnoit pas

un autre souverain Bien. Enfin saint Augustin dit, que Marc Varron à compté jusques à 288. opinions toutes différentes sur ce qui concernoit le souverain Bien.

L A M B R E T.

Il y a assurément sujet de s'étonner de ce que de si grands Hommes se sont si lourdement trompez dans la décision d'une chose si essentielle à l'Homme, & qui devoit faire le fondement de toute leur Philosophie ; car comme Cicéron l'a fort bien remarqué, L. 5. De Fin. lors

144 MERCURE

qu'on est une fois tombé d'accord dans la Philosophie de ce qui constituë le souverain Bien , toutes choses y sont faciles & ajustées. *Summo bono constituto in Philosophia, constituta sunt omnia.* Les Anarcharis, les Crisippes, les Crates , & tous les autres dont vous venez de me rapporter les opinions sur le souverain Bien , ont eu des sentimens si justes sur d'autres matieres, & passent dans l'Histoire ancienne pour de si grands Hommes , que je regarderois ces opinions comme des choses

les

ses tres-difficiles à croire, si elles n'estoient rapportées par des Historiens, pour lesquels j'ay toujours eu de la veneration. C'est dequoy je vous ferois un détail en peu de paroles, si je n'attendois de vous ce que vous m'avez promis des Moscovites. Ce sera la matiere de nostre premier entretien. Je vous prie de satisfaire presentement ma curiosité.

BELOROND.

La Moscovie qu'on appelle encore Russie Blanche à cause de ses neiges, est un

Juin 1685

N

146 MERCURE

des plus grands Etats de l'Europe. On luy donne environ six cens lieues de longueur, & autant de largeur. Elle a la Mer glaciale au Septentrion, la Pologne & la petite Tartarie au Midy, le Volga & la grande Tartarie à l'Orient, la Suede, la Livonie, la Finlandie & la Lappie à l'Occident. Entre plusieurs Rivieres qui l'arrosent, on en remarque quatre considerables, sçavoir le Nieper ou Boristhene, qui se décharge dans le Pont-Euxin; la Dvina, qui se décharge dans la

Mer Baltique ; le Volga , qui va tomber dans la Mer Caspienne ; & le Tanaïs , qui se perd dans les Palus Meotides. La Capitale est Moscou. C'est où réside son Prince , qui prend le titre de grand Duc , ou Czar , prétendant descendre d'Auguste Cesar. Ses Armes sont une Aigle à deux testes , portant trois Couronnes. Dans la partie la plus Septentrionale , il se passe un jour de trois mois , qui dure pendant les mois de May , Juin & Juillet , & une nuit aussi de trois mois , qui dure

148 MERCURE

pendant ceux de Novembre,
Decembre & Janvier.

C'est dans la Moscovie que
se trouve l'admirable Plante
de Boranets , ou Plante-A-
gneau, qui se nourrit de celles
qui sont autour d'elle , & qui
se seiche quand elle n'en trou-
ve plus. Elle est dévorée par
le Loup , à cause qu'elle a la
figure d'un Agneau.

Les Moscovites sont Schif-
matiques Grecs. Saint Nico-
las est le Protecteur de leur
Nation. De toutes les Fêtes
de l'année , ils ne celebrent
proprement que celle de

l'Annonciation de la Vierge, Ils commencent l'année par le premier jour du mois de Septembre, parce qu'ils ne reçoivent point d'autre Epo- que que celle de la creation du monde, qu'ils croient avoir esté fait en Automne. Ils sont robustes, aiment à paroistre avec de gros ventres & de longues barbes. Ils portent de grandes Robes, & des manches fort étroites, des bonnets au lieu de chapeaux, des bottines de cuir rouge ou jaune. Les Femmes sont presque habillées com-
N iij

150 MERCURE

me les Hommes , excepté que leurs Robes sont plus larges , & leurs manches de chemises de trois ou quatre aunes de long , & fort plissées. Les Moscovites sont naturellement méfians , traîtres , fainéans , inhospitaliers , arrogans , fins , trompeurs , ignorans , se contentant de sçavoir lire & écrire , & si cruels , que l'office de Bourreau n'est pas infame chez eux. Ils sont aussi si superbes , qu'un de leurs Princes fit attacher avec un clou le chapeau à la teste d'un Ambassa-

GALANT. 151

leur Italien, qui s'estoit converti en sa presence. Ils écrivent sur des rouleaux de papier coupez en bandes, & collez ensemble de la longueur de 25. ou 30. aulnes.

Les Femmes Moscovites veulent estre battues de leurs maris, pour estre persuadées qu'elles en sont aimées. Ils dorment tous après dîner, de sorte que pendant ce temps-là toutes les boutiques sont fermées, comme icy pendant la nuit. Le Prince prend tous les biens de ceux qui meurent sans enfans. Il

N iiij

152 MERCURE

est défendu aux Moscovites de voyager sans la permission du Prince, sur peine de la vie. La Justice s'administre en ce pays-là en fort peu de temps. Les Parties plaident chacune pour soy. Quand un Debitur ne peut pas payer ses debtes ou trouver caution, il devient esclave du Czar ou de quelqu'autre, si c'est la volonté du Prince. Les petits Tartares ont tellement maltraité les Moscovites, qu'autrefois outre un tribut considérable qu'ils en exigeoient, le Duc de Moscovie

estoit obligé de mettre pied à terre devant l'Ambassadeur Tartare , de luy offrir tête nue un plat de Lait , & de lecher ce qui se répandoit par hazard sur le crin du Cheval.

Tant de grands Articles remplirent ma Lettre du dernier mois , que je ne pus vous parler de la mort de Dom Luc d'Acheri , Religieux & Bibliothequaire de l'Abbaye de Saint Germain , qui a mis au jour un si grand nombre de Traitez d'Auteurs connus ou inconnus , ensevelis

154 MERCURE

jusque là dans l'obscurité des
Manuscrits. Il mourut le 29.
Avril âgé de 76. ans. Je laisse
à d'autres à faire l'éloge de sa
vertu , & le dénombrement
de ses Livres. Il me suffit
d'observer que son fameux
Spicilegium, qu'il commença
à donner en 1655. contient
treize Tomes. Pendant qua-
rante ans qu'il s'est distingué
dans l'empire des Lettres, il
a été uny d'amitié avec la
plupart des Sçavans, tant du
Royaume que des Pays
Etrangers, dont il a reçu, &
à qui il a donné reciproque-

ment du secours dans ce qui regarde les Sciences. Ce qui donne quelque consolation dans la perte qu'on a faite, c'est qu'il vit encore en la Personne des Religieux de la Congregation qu'il a instruits, & qui servent si utilement l'Eglise par leurs études, & principalement par leur nouvelle Edition de Saint Augustin, qui sera bien-tôt suivie de celle de Saint Ambroise, dont les Ouvrages ont grand besoin d'être revus sur les Manuscrits, & quelquefois éclaircis de No-

156 MERCURE

tes. Il y a déjà quatre ou cinq Tomes de Saint Augustin donnez au Public. Il en paroïtra dans deux mois un nouveau où est la Cité de Dieu, & on donnera peu de temps après le premier Tome de Saint Ambroise.

Le 21. du dernier mois, Dom Anselme Centurion, Religieux de l'Ordre de Saint Benoist, Congregation du Mont Cassin, Patrice de Genes, mourut icy en l'Hostel du Doge, qu'il avoit accompagné en France en qualité d'Aumônier. Toute la Mai-

son du Doge assista à son Enterrement avec des Flambeaux. Il fut inhumé à Saint Sulpice, & on luy rendit tous les honneurs qui estoient deus à une Personne de son caractere.

Le 28. du mesme mois, le Révérendissime Pere en Dieu, Pierre Mercier, Général de tout l'Ordre de la Trinité & Rédemption des Captifs, & Ministre Particulier du Convent de Paris, dit Mathurins, mourut âgé de 72. ans. Comme son mérite l'avoit élevé à la dignité qu'il

158 MERCURE

possédoit, on ne fait point de pareilles pertes sans qu'elles causent un regret sensible.

Cette mort fut suivie trois ou quatre jours après de celle de Messire Pierre Roger Seigneur de Dollé, Douville, Cogné, Fourmelé, &c. Maître des Comptes à Paris.

On se résout à mourir avec moins de peine lors qu'on a vécu long-temps, & qu'un grand nombre d'années a fait envisager sérieusement l'indispensable nécessité qu'il y a de quitter bien tost la vie ; mais il est rare dans un âge

peu avancé, & dans de certaines Professions, de se préparer à ce terrible passage d'une manière aussi sainte qu'a fait depuis peu de temps M^r de Marcheville Capitaine au Regiment des Fuzeliers du Roy, du premier Bataillon, Il estoit party de Dreux, & alloit rejoindre son Regiment campé près de Galardon, pour les Travaux que Sa Majesté fait faire le long de la Riviere d'Evre, lors qu'en passant par Nogent-le - Roy il y fut surpris d'une Fièvre violente, qui jointe à une Pleurésie.

160 MERCURE

l'accabla si fort, qu'il fut emporté le cinquième jour. Il ne parut point épouvanté de la nouvelle qu'on luy porta du danger où il estoit. Il dit seulement qu'on luy avoit prédit autrefois qu'à l'âge de trente-six ans il auroit une dangereuse maladie, dont il luy seroit difficile de se tirer; qu'il estoit arrivé à cet âge-là, & que puis qu'il plaisoit à Dieu qu'il ne vescût pas aussi long temps qu'avoit fait son Pere qui estoit mort fort âgé, il le benissoit de ce qu'il auroit à luy rendre compte de

GALANT. 161

moins de pechez. Il receut
 ses Sacrements avec une rési-
 gnation admirable; & comme
 il avoit tres-bien étudié, il
 paraphrasoit d'une maniere
 pieuse & toute Chrétienne les
 divers passages qu'on luy al-
 leguoit. Peu de temps avant
 sa mort voyant auprès de son
 lit quelques Capitaines &
 Lieutenans que le hazard a-
 voit amenez, il parla avec un
 zele qui les surprit tous, con-
 tre le libertinage & l'aveu-
 glement de plusieurs Offi-
 ciers d'Armée, qui parce
 qu'ils portent l'épée, s'ima-

Juin 1685.



ginent qu'il leur est permis d'oublier Dieu, & de renoncer à la grande affaire du salut. Il dît encore qu'il regardoit comme une grace tres-particuliere que luy avoit fait la Bonté Divine, de ce qu'il estoit venu mourir hors de Dreux, où pendant sa maladie il auroit esté accablé de visites de Capitaines, de Lieutenans, d'autres Officiers d'Armée, & de Dames de la Ville; au lieu que mourant à Nogent où il estoit inconnu, il se pouvoit donner tout entier à Dieu, & penser sans

aucune dissipation d'esprit à l'importante affaire de l'Eternité. Il estoit Seigneur de Canchy près d'Abbeville, & d'une des anciennes Maisons de Noblesse du Pays.

Je vous parlay la dernière fois de la survivance à la Charge de President au Mortier que le Roy avoit accordée à M^r le President de Baileul pour M^r de Chasteau-Gontier son Fils. Il a esté reçu depuis peu au Parlement, & cette reception a donné lieu à M^r Dierreville de faire ces trois Madrigaux.

O ij

A MONSIEUR
LE PRESIDENT DE BAILLEUL.

LE service à la Cour n'est point
sans récompense;
Par une belle survivance,
Lors que vous y pensez le moins,
Et qu'à la mériter vous mettez tous
vos soins,
Vous en faites l'expérience.
C'est ainsi que content du plus grand
des Baillements,
LOUIS qui sçait rendre ju-
stice,
En faveur de son Fils reconnoist le
service
Qu'à l'Etat ont rendu son Père & ses
Ayeuls.

Ah! quel plaisir encor dans vos belles
années

De voir en ce cher Fils passer vos des-
tinées!

Qu'il ne jouisse pas si-tôt
De la gloire qu'il en espère;
On l'élève à regret au degré le plus
haut.

Quand on en voit tomber son
Père...

Pour rendre donc nos vœux con-
tens,

Occupez encore long-temps
Une Place où l'on vous révère.

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE
CHATEAU GONTIER.

Enfin le plus puissant des
Rois.

166 MERCURE

*Veut que le Fils à son Pere survive,
 Dans un des augustes Emplois,
 Où Themis donne, & fait des
 Lois.*

*Pour prendre part au bien qui vous
 arrive,*

*Ma Muse tréblante, & craintive,
 Au grand bruit des Mousques, des
 Tambours, des Ham-bois,
 N'osa jamais joindre sa voix.
 Quand elle eust pû se faire en-
 tendre,*

En eussiez-vous eu le loisir?

*Tout le monde chez vous vint en foule
 se rendre*

*Pour vous en témoigner sa joie & son
 plaisir.*

*Dans la belle ardeur qui l'anime,
 Rien ne sauroit plus long-temps
 l'arrêter.*

Elle croiroit commettre un crime

GALANT. 167

En différant à se faire écouter.

Donnez-luy donc un moment d'audience.

Si le Ciel satisfait ses vœux les plus pressans,

On verra mesme survivance

S'accorder comme à vous à tous vos Descendans.

A MADAME

LA MARQUISE DE
CHATEAU GONTIER.

Q*U'avez-vous plus à desirer,*

Belle, & charmante Brune?

La nature sçeut vous parer

De mille attraits qui vous font admirer,

Et pour adorer, la fortune

168 MERCURE

*Vous met au plus haut rang où l'on
puisse aspirer.*

Sur vostre dignité nouvelle

Chacun vient vous féliciter.

*Ma Muse dont l'ardeur est plus noble,
& plus belle*

Vient aussi se faire écouter.

Elle est fidelle, elle est sincère,

*Les complimens qu'on vient vous
faire*

Finiront dans cinq ou six jours,

Mais le sien des autres diffère

*Il ne tiendra qu'à vous de l'entendre
toujours.*

*Elle emprunte des Dieux le sublime
langage,*

*Pour vous dire en tout temps que ja-
mais dignité*

*Ne pouvoit se trouver avec plus de
beauté,*

Que vous en avez en partage.

H

Il s'est fait depuis peu de temps un Mariage , par un motif qui vous surprendra. Un Homme tout au moins Sexagenaire, s'estant avisé de devenir amoureux d'une jeune Demoiselle, plus considerable par son agrément que par sa fortune, ne pût résister à sa passion. Après luy avoir rendu plusieurs visites, il parla de l'épouser, & la proposition qu'il en fit, fut receüe de ses Parens d'une maniere assez agreable. Il ne falloit plus que gagner la Belle, que l'inégalité de l'âge n'ac-

Juin 1685.

P

170 MERCURE

commodoit pas. Elle eut de la peine à se résoudre à prendre un mary si vieux. Cependant comme sa jeunesse & sa beauté faisoient presque tout son bien, elle crût devoir songer au solide. Ainsi ses Amis luy conseillant de ne pas laisser échaper l'occasion, elle consentit à ce qu'on voulut. On dressa le Contrat de Mariage, dont le bon Homme regla les conditions bien moins à son avantage qu'elle n'avoit esperé. Cette conduite luy donna quelque dégoût. Elle voulut éprouver en d'au-

tres choses si elle avoit du pouvoir sur luy. Il luy fit quelques presens de peu de valeur, & ces presens luy donnerent ouverture à s'expliquer sur un fil de Perles qu'elle souhaitoit. Elle le pria d'y vouloir bien mettre jusqu'à mille écus, afin qu'en luy servant d'ornement, il luy pût aussi servir de ressource dans l'occasion. Le Vieillard promit, mais il n'exécuta pas. Il remit de jour en jour à la satisfaire; & la Belle après s'estre plainte plusieurs fois de son peu d'exactitude, re-

folut enfin de ne luy en plus parler. Il est vray qu'elle luy marqua de la froideur, & le bon Homme qui en devina la cause, vit bien qu'il ne la feroit cesser qu'en luy apportant un fil de Perles. Après avoir combattu plus de trois semaines, il fit effort sur son avarice, & acheta ce que la Maistresse avoit demandé. Cependant la Belle qui ne s'y attendoit plus, se fit un plaisir de se vanger de son vieil Amant. Elle crût ne pouvoir mieux executer son dessein qu'en augmentant

son amour. Elle affecta pour cela les manieres les plus engageantes & les plus flatteuses qui pussent marquer un cœur véritablement touché, & elle commença à les prendre le jour même que le Vieillard vint la voir, chargé du present qu'il luy vouloit faire. Il fut agreablement surpris d'un changement si peu attendu, & il en eut d'autant plus de joye, que n'ayant plus aucune froideur à es- suyer, il pouvoit se dispenser de donner le fil de Perles. Cette reserve satisfaisant son

174 MERCURE

humeur avare, il le remporta, sans faire connoître qu'il l'eût acheté. C'estoit un meuble, dont à peu de chose près il luy devoit estre aisé de retirer son argent. Il ne voulut pas pourtant se haster de s'en défaire. La Belle pouvoit retomber dans ses froideurs, & le present de ses Perles estoit un moyen certain pour l'engarentir. La complaisance qu'elle eut pour son vieil Amant pendant plus d'un mois l'ayant rendu éperduëment amoureux, il pressa si fort la conclusion de son

Mariage, qu'on fut enfin obligé de prendre jour. Ce qui l'étonna, c'est que la Belle ne voulut point qu'on perdît de temps à aucun apprest de Noces, non pas même à luy faire faire des habits, dont elle pria qu'on remît le choix quand on n'auroit plus d'autres soins à prendre. Cette moderation dans une jeune Personne qui devoit estre sensible à toutes les choses de cette nature, eut pour le Vieillard un charme incroyable. Il s'imagina qu'elle partageoit les impa-

P iiij

riences que luy donnoit son amour, & ne soupçonnant rien moins que le vray motif qui la faisoit agir de la sorte, il concerta avec elle qu'ils se marieroient de fort grand matin, & qu'elle seroit en simple deshabilité. Ils allèrent à l'Eglise, & le bon Homme qui avoit si fort souhaité cét heureux jour, s'y rendit avec la plus vive joye que peut causer un bonheur parfait. Elle brilloit dans ses yeux, & jamais personne ne fut si content qu'il le parut. Mais un revers aussi cruel

qu'impréveu , troubla bien-
 tost cette joye. Il fallut don-
 ner son consentement de-
 vant le Prêtre , & la Maî-
 tresse dit *non* au lieu du *oui*
 favorable qu'il en avoit at-
 tendu. Comme on se per-
 suada qu'elle avoit dit un mot
 pour un autre , on luy de-
 manda jusqu'à trois fois si
 elle vouloit le Vieillard pour
 son Mary ; & d'une voix tres-
 intelligible , elle repeta le
 mesme *non* jusques à trois fois.
 Tous les Assistans furent en
 tumulte. On voulut sçavoir
 quelle estoit la cause de ce

changement. Elle dit d'abord, qu'une secrète inspiration qu'elle avoit eue lorsqu'elle estoit entrée à l'Eglise, l'avoit dégoûtée du Mariage; & le bon Homme desespéré de cette réponse, la pressa si bien de s'expliquer mieux, qu'elle dit enfin tout haut que se voyant sur le point de s'engager pour toujours, elle s'estoit souvenue d'un fil de Perles qu'il luy avoit promis plusieurs fois, sans se mettre en peine de dégager sa parole, & qu'elle ne pouvoit s'imaginer qu'un

Homme qui n'estant que son Amant, manquoit de complaisance pour elle, songeait à la rendre heureuse quand il seroit son Mary. Le bon Homme qui depuis l'achat des Perles les avoit toujours portées sur luy pour s'en servir en cas de besoin, se remit un peu de sa frayeur. Il dit à la Belle qu'elle se plaignoit de luy fort injustement, qu'il ne chercheroit jamais qu'à luy plaire en toutes choses, & qu'ayant acheté le Fil de Perles si tost qu'elle luy avoit marqué quel-

180 MERCURE

que envie d'en avoir un , il avoit creu à propos de ne luy en faire present qu'après qu'elle l'auroit épousé , afin qu'elle fust persuadée qu'il ne le faisoit par aucune honnesteté d'Amant complaisant , mais par le seul plaisir qu'il trouvoit à la convaincre qu'il la rendroit en tout temps Maîtresse absolüe de ses volontez. En achevant ces paroles, il tira le fil de Perles, & la conjura de l'accepter. L'excuse estoit assez bien tournée, & les Parens de la Belle prirent avec tant d'ardeur les

intereſts du Vieillard, qu'elle ne pût ſe défendre de recevoir ſon preſent. Elle prononça enſuite le terrible mot dont ſi peu de Gens examinent l'importance. Ainſi l'on peut dire que ce Mariage ſ'eſt fait pour des Perles. Il ne laiſſe pas d'eſtre fort heureux. La Belle a étudié l'humeur de ſon vieux Mary, & elle ſ'y eſt accommodée avec tant d'adreſſe, qu'il ne fait rien que par elle, & veut toujours tout ce qu'elle veut.

M^r d'Eſcorbiac de Blanc, a eſté nommé depuis peu à

182 MERCURE

l'Abbaye de Marillac. Il estoit né de la Religion Prétendue Reformée, & il en fit abjuration il y a quatre ou cinq ans entre les mains de feu M^r l'Abbé de Lioncel, Diocèse de Valence,

Le 12. de ce mois, Dame Esperance Dareres de la Tour, prit possession du Prieuré Royal de S. Jacques d'Andely proche de Roüen, en présence de quantité de Personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe, qui marquerent tous beaucoup de joye de voir la justice que Sa Majesté luy

avoit renduë, en luy faisant remplir cette Place. Elle est Nièce de M^r du Fay, Gouverneur de Fribourg, à qui le Roy avoit accordé pour elle le Brevet de Coadjutrice au sortir de Philisbourg, dont il estoit Gouverneur. Il en a soutenu le Siege avec une valeur admirable ; & comme il s'est toujours maintenu dans les beaux Emplois & dans son crédit, il ne luy a pas esté difficile d'obtenir un second agrément pour ce Prieuré, en faveur de Madame sa Nièce, après la mort de Madame de

Corbinelli, dernière Prieure.
Madame Dareres de la Tour,
est d'une naissance très-illu-
stre de Savoye, étant Fille de
feu M^r de la Tour Dareres,
Gouverneur de Touques, &
Parent très-proche de Saint
François de Sales. On peut
dire qu'elle a hérité des Ver-
tus de ce grand Saint, par les-
quelles elle se fait distinguer,
sur tout par une conduite
très sage, beaucoup de pru-
dence, & une honnêteté
remplie de douceur, qui ga-
gnant les cœurs de tous ceux
qui la pratiquent, a engagé

GALANT. 185

toute la Communauté à la demander pour Prieure.

Le 26. du dernier mois, Charles, Comte Palatin du Rhin, & Electeur de l'Empire, mourut à Heidelberg, dans la trente-quatrième année. Il avoit esté guery d'une assez longue indisposition, & une rechûte l'a fait mourir en fort peu de jours. Il estoit Frere de Madame, & avoit épousé la Princesse Wilhelmine Ernestine, Fille de Frédéric III. & Sœur de Chrétien V. Roys de Danemarck, dont il n'a point eu d'Enfans.

Juin 1685.



Il descendoit de Loüis le Vieil , qui mourut en 1294, laissant Rodolphe & Loüis III. Ces deux Princes ont esté Chefs de deux grandes Familles , qui ont fait diverses Branches en Allemagne. Celle des Palatins du Rhin, descend de Rodolphe qui estoit l'aîné , & celle des Ducs de Baviere vient de Loüis qui fut Empereur.

Rodolphe , Electeur de l'Empire & Comte Palatin du Rhin , eut entr'autres Fils Adolphe , surnommé le Simple , Ayeul de Robert de

le Petit, qui fut Empereur en 1400. Robert eut six Fils, dont les deux aînez furent Loüis le Barbu, & Estienne. La posterité de Loüis le Barbu ayant finy en Othon Henry, qui mourut en 1559. sans laisser d'Enfans, il falut avoir recours à la Branche d'Estienne, second Fils de Robert le Petit. Cét Estienne eut d'Anne, Fille & heritiere de Frédéric Comte de Vel dens, Frédéric, & Loüis le Noir. Frédéric fut Bisayeul de Frédéric III. qui succeda à Henry Othon, Electeur Pala-

Q ij

tin , & qui laissa Louis IV. Pere de Frédéric IV. dit le Sincere. Ce dernier eut pour Fils Frédéric V. dit le Constant. Les Rebelles de Bohême l'ayant élu pour leur Roy en 1619. à l'exclusion de l'Empereur Ferdinand II. dont ils prétendoient que l'élection n'avoit pas esté legitime , il fut couronné à Prague , où il perdit la Bataille le 8. Novembre de l'année suivante. Le 22. Janvier 1621. il fut pros crit , & dépouillé de ses Etats , & de l'Electorat qu'on donna à Maximilien,

Duc de Baviere. Il laissa Charles Louis, Comte Palatin du Rhin, qui par la Paix de Munster faite en 1648. entra dans le bas Palatinat, & fut créé huitième Electeur, à condition que si la Branche Guillelmine, qui est celle des Ducs de Baviere, vient à manquer, le huitième Electorat demeurera supprimé, & la Branche Rodolphiennne ou Palatine reprendra sa première dignité, & jouïra des Etats qui en dépendent. La Branche de Baviere a esté nommée Guillelmine, de Guillau-

me V. dit le jeune, qui donna son nom aux Princes de la Branche, & qui ayant fait une volontaire abdication des Etats de Baviere en 1571 se retira dans une Maison Religieuse, où il mourut le 27. Fevrier 1626. âgé de 78. ans. Charles Louis, Electeur Palatin, épousa en 1650. Charlotte Fille de Guillaume Landgrave de Hesse, & il en eut Charles Electeur Palatin, dont je vous apprens la mort, & Charlotte Elisabeth, mariée, le 16. Decembre 1671. à son Altesse Royale Monsieur. Ces

re mort a esté tres sensible à cette Princeſſe. Le Roy, Monſieur le Dauphin, & Madame la Dauphine, al-
lerent viſiter leurs Alteſſes Royales à Saint Cloud le 31. de May, ſur ce grand ſujet d'affliction. Tous les Princes & Princeſſes du Sang firent la meſme choſe, ainſi que tous les Seigneurs & toutes les Dames de la Cour. Le 3. de ce mois, les Ambaſſadeurs & Miniſtres des Princes E-
trangers, les complimente-
rent ſur ce meſme ſujet, étant conduits par M^r Aubert, In-

traducteur des Ambassadeurs
auprès de Monsieur.

Le Duc de Neubourg, qui
est Catholique & Beau-pere
de l'Empereur, est à présent
Electeur Palatin, & en cette
qualité il a envoyé le Prince
Louïs Antoine de Neubourg
son Fils, Grand Maistre de
l'Ordre Teutonique à Hei-
delberg, pour recevoir en
son nom le Serment de fide-
lité des Bourgeois, des Trou-
pes, & des Officiers de cette
Ville, qui est la Capitale de
ce qu'on appelle le Palatinat
du Rhin. Ce Palatinat est
entre

GALANT. 193

entre les Diocèses de Tréve
& de Mayence, les Duchez
de Deux ponts & de Vitrém-
berg, le Marquisat de Bade,
& l'Alsace. Le haut Palatinat,
qui est entre la Bohême, la
Franconie & la Baviere, &
dont la Capitale est Amberg,
fut donné en 1623. à Maximi-
lien Duc de Baviere, lorsqu'on
dépoüilla Frideric V. de l'Elee-
ctorat & de ses Etats, & ce
pays est demeuré aux Ducs
de Baviere, par l'article 10. de
la Paix de Vvestphalie, lors-
qu'on créa un huitième Elec-
torat pour le Prince Palatin.

Juin 1685.

R

194 MERCURE

Le Prince Louis Antoine de Neubourg , estant arrivé à Heidelberg le 30. de May , y reçeut le lendemain le serment de fidélité pour le Duc de Neubourg son Pere , & envoya quelques Conseillers dans tous les Bailliages du Palatinat , pour recevoir le mesme serment. Le Prince Palatin de Veldens , a fait faire des protestations contre cette prise de possession ; mais on n'y a eu aucun égard , le droit du Duc de Neubourg ne pouvant se contester. Etienne , second Fils de l'Em-

perceur Robert le Petit, laissa
deux Fils, ſçavoir Frederic &
Loüis le Noir, comme je vous
l'ay déjà marqué. Ce dernier
laissa Alexandre le Boiteux
Duc de Deux-ponts, Pere de
Loüis II. qui eut Volfang,
Othon Henry Electeur Pala-
tin, eſtant mort alors ſans po-
ſterité, Frederic III. deſcendu
de Frederic, Fils ainſé de cét
Eſtienne, qui étoit ſecond Fils
de l'Empereur Robert, luy
ſucceda en l'Electorat; & Vol-
fang, Duc de Deux-ponts,
deſcendu de Loüis le Noir,
Fils puisné du meſme Eſtien-

R ij

196 MERCURE

ne, eut le Duché de Neubourg, dont il fit le titre de Philippes Louis son Fils aîné. Jean I. son second Fils, fut Duc de Deux-ponts, & il en a fait la Branche. Philippes Louis, Duc de Neubourg, laissa Volfang Guillaume, & Auguste qui a fait la Branche des Comtes Palatins de Sultzbach. Volfang Guillaume, Duc de Neubourg, se fit Catholique en 1614. & fut Pere de Philippes Guillaume, aujourd'hui Duc de Neubourg, de Juliers, de Mons, &c. qui naquit le 23. Novembre 1615.

& qui ayant perdu en 1650 Anne Catherine Constance, Fille de Sigismond III. Roy de Pologne, la premiere Femme, épousa deux ans après Elisabeth Amalie Danstari, Fille du Landgrave George, & de Sophie Eleonor de Saxe, dont il a plusieurs Enfans, & entre autres Anne Marie Joseph, née en 1655. & mariée en 1676 à l'Empereur Leopold.

On ne peut porter plus haut la gloire de son Souverain, dans une Ambassade, ny s'en acquitter avec plus d'éclat & de prudence qu'a fait M^r de

R iij

198 MERCURE

Guilléragues , dans tout le temps qu'il a esté à Constantinople. Il est vray que ceux qui ont une Dignité pareille à soutenir , n'ont pas de peine à persuader ce qu'est un Prince , à qui ses Vertus & ses surprenans Exploits ont acquis si justement le surnom de Grand , puisque la Renommée prend toujours soin de le devancer , & qu'elle apprend avant eux aux Nations les plus reculées tout ce qu'ils en peuvent dire. Ainsi ils arrivent dans des lieux où les esprits sont préparez à les croi-

re. C'est ce qui a fait accorder tant de choses à M^r de Guilleragues, en faveur de la Religion Catholique. Tout ce qu'a fait cet Ambassadeur, a esté fait avec tant d'éclat & tant de hauteur, & avec des circonstances si dignes d'estre remarquées, que les quatre ou cinq Relations que vous avez dans mes Lettres, depuis qu'il est party pour l'Ambassade de Constantinople, sont des morceaux qui meritent d'être conservez éternellement. Voicy le dernier, puisqu'on peut dire que

R. iiij.

200 **MERCURE**

M^r de Guilleragues est mort presque en sortant de l'Audience du Grand Seigneur, & après en avoir obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter pour la gloire de son Maistre, & pour le repos des Catholiques qui sont dans le Levant. On quitte la vie avec moins de peine, quand on en sort avec la satisfaction d'avoir servy uniquement l'Eglise, son Prince & sa Patrie. Vous aurez peut-estre veu déjà des copies, & mesme imprimées, de la Relation que vous allez lire, ou du moins qui luy ressemblent

si fort , que vous croirez que ce soit la mesme chose. Vous ne devés pas vous en étonner. La verité estant une, les Relations diverses d'une mesme action, doivent avoir plus de ressemblance , que les Ouvrages d'esprit sur une mesme matiere. Il faut donc les regarder , comme devant estre semblables dans les faits qu'elles rapportent, mais differentes pour avoir plus ou moins de circonstances. Celle dont on m'a fait part , en est la plus remplie; & tous ceux qui voudront bien les examiner, n'au-

ront pas de peine à en demeurer d'accord. Voicy ce qu'elle contient.

M^r de Guilleragues arriva à Andrinople le 3. d'Octobre de l'année dernière, accompagné du Grand Eucuyer, de l'Aga des Janissaires, & de plusieurs autres Officiers du Grand Seigneur, qui estoient venus le recevoir à une lieue de la Ville, & qui l'y amenerent au milieu d'une haye de Janissaires sous les armes. Le Grand Visir qui estoit indisposé, n'ayant pû luy donner audience que la

28. de ce meſme mois, il employa tout ce temps à faire connoître avec vigueur de quelle maniere il prétendoit que cette Audience luy fuſt donnée. Il inſiſta ſur tout à la refuſer dans la Chambre où tous les Ambaſſadeurs ont accouſtumé de la recevoir à Andrinople, parce qu'il ſçavoit que le Sofa ou Eſtrade, y eſtoit diſpoſé de telle ſorte, qu'occupant preſque toute cette Chambre, il n'y reſtoit qu'un petit eſpace pour poſer les Pabouches ou Souliers, que les Turcs doivent y laiſ-

ser lors, qu'ils y entrent. On luy fit connoistre que le Grand Vizir n'y recevoit pas seulement les Ambassadeurs, mais encore le Muphti & le Musahib, ou Favorý du Grand Seigneur, qui estoient les Personnes de tout l'Empire qu'il devoit le plus confiderer. M^r l'Ambassadeur respondit que le Muphti & le Musahib ne disputoient pas au Grand Vizir les honneurs qu'il leur rendoit, mais que la forme du Sopha, & la maniere d'y estre receu, estant des points qui avoient fait

maître un différent dont le bruit s'estoit répandu depuis cinq ans dans toute l'Europe, & la contestation devoit estre terminée avec un éclat, qui réparast le tort que l'on avoit prétendu faire à l'honneur qui est dû si justement aux Ambassadeurs de France. Ses raisons furent receuës, & on l'assura qu'il seroit entièrement satisfait sur sa demande, & sur toutes les autres qu'il avoit déjà faites sur ce sujet. Ainsi il ne fit plus difficulté de se faire conduire au Serrail du Grand Vizir, le jour

qu'on avoit choisi pour cette Cerémonie. Il y alla richement vêtu à la Françoisé, & monté sur un superbe Cheval de l'Ecurie du Grand Seigneur. Sa Suite estoit de 70. Personnes, tant de sa Maison que des principaux Marchands François, tous tres-propres & tres lestes. Il entra dans le Serrail du Grand Vizir, & ayant mis pied à terre il fut conduit par plusieurs Salletes à la Chambre où ce Ministre reçoit Sa Hauteſſe, lors qu'Elle luy fait l'honneur de le visiter. Cette Chambre

destinée pour l'Audience, estoit ornée de Peintures & de dorures, & meublée de Minders, & de Coussins magnifiques. Il y avoit au milieu un Bassin de Marbre, environné de Vases remplis de Fleurs, & avec plusieurs jets d'eau. M^r de Guilleragues monta sur le Sofa, voyant qu'il estoit de la maniere qu'il l'avoit demandé. Les Tabourets, également enrichis d'une broderie relevée d'or sur un fond de Velours rouge, estoient sur une mesme ligne, tous deux sur la Natte,

208 MERCURE

sans que celuy du Vizir fust sur le Minder. Il prit sa Place sur le Tabouret qui regardoit la Porte par où il estoit entré, & le Grand Vizir arriva un peu après par une autre Porte qui estoit du costé de l'autre Tabouret. Il monta sur le Sofa, & M^r l'Ambassadeur se contenta de se lever pendant ce temps sans quitter sa Place, quoy que tres-souvent il fust arrivé que les Ambassadeurs estoient demeurez debout au bas du Sofa, en attendant l'arrivée du Grand Vizir. Après les saluts

réci-proques , il se remit sur son Tabouret dans le même temps que le Grand Vizir s'assit sur le sien , & alors le Salem Chaoux prononça selon la coutume une courte Priere à haute voix , pour la prospérité du Grand Seigneur , ce qui est une des fonctions de sa Charge. Le Compliment de M^r l'Ambassadeur , également fort & obligeant , fut interprété en Turc par le Sieur Fontaine , le Sieur Formetti premier Drogman , n'ayant pu venir à Andrinople à cause d'une indisposi-

Juin 1685.

S

210 MERCURE

tion. Il s'étendit sur le digne choix que Sa Hauteſſe avoit fait de la Perſonne de ce Miniſtre, pour ſe reposer ſur ſa prudence, & ſur ſa capacité des Affaires de l'Empire. Le Grand Vizir répondit par le compliment ordinaire, c'eſt à dire, *que M^r l'Ambaſſadeur eſtoit le tres. bien venu*, ce qu'il répéta juſqu'à quatre fois, quoy que les autres Vizirs n'euffent accôûtumé de le dire qu'une. Il ne pouvoit mieux marquer le plaſir qu'il reſſentoit de voir cét Ambaſſadeur, que par la répétition

de ces termes , par lesquels les Turcs témoignent la joye qu'ils ont de voir leurs Amis. Il se servit aussi plusieurs fois du mot d'*Eltechî* , qui veut dire *Ambassadeur* , & parla toujours à la troisième Personne ; ce qui est parmy les Turcs une grande marque de considération & de respect. M^r de Guilleragues remercia fort le Grand Vizir , de l'Agâ : qu'il luy avoit envoyé à Constantinople pour l'amener , se louant de sa diligence , & de ses soins dans toutes les choses qui regardoient la :

S. ij

Commission ; & cela fut
avantageux à cet Aga , puis
que s'agissant en ce temps-
là d'envoyer quelqu'un à
Bude , pour des ordres qu'on
avoit à y porter , ce qui es-
toit dangereux : & un Offi-
cier l'ayant proposé au Grand
Vizir , ce Ministre répondit
qu'il estoit trop nécessaire à
l'Ambassadeur de France , &
qu'il falloit en choisir un au-
tre. Peu de temps après il fut
revêtu de la Charge de Capi-
gilar-Kiaiafi , l'une des trois
principales de la Maison du
Vizir. La conversation ayant

duré près d'une heure, on apporta le Café. Il fut présenté dans le même temps à l'un & à l'autre, après que l'on eut mis devant eux un grand mouchoir de broderie, d'une beauté & d'une richesse égale. Cela donna lieu au Grand Vizir de demander à M^r l'Ambassadeur s'il aimoit cette boisson. Il répondit que le Thé, & le Chocolat luy sembloient meilleurs. Le Sorbet, le Parfum, & les Eaux de senteur leur furent servis ensuite, & présentés à tous deux en même temps. Ce-

la étant fait, le Grand Vizir assura M^r l'Ambassadeur, qu'il employeroit tous les soins pour le mener peu de jours après à l'Audience du Grand Seigneur, dont il pouvoit esperer la reception la plus favorable, luy promettant par avance l'accomplissement de toutes les choses qu'il demanderoit. M^r de Guilleragues se leva dans ce moment pour recevoir la Veste dont il fut revestü en presence de ce Ministre. On distribua les autres Vestes aux principaux de la Suite, jus-

ques au nombre de trente, ce qui n'avoit esté accordé à aucun des autres Ambassadeurs, qui n'en avoient jamais eu plus de vingt. Un Marchand Anglois, & un autre Marchand Hollandois qui s'estoient trouvez à Andrinople, & que cét Ambassadeur avoit invitez à l'accompagner à l'Audience, eurent chacun une de ces Vestes. Cette distribution achevée, M^r de Guilleragues se leva, & se retira après avoir salué le Grand Visir, qui se leva dans le même temps, & qui luy dit encore

216 MERCURE

une fois, *Vous estes le tres-bien-
venu.* Il retourna à son Palais
dans le mesme ordre qu'il
estoit sorty, estant reconduit
par les mesmes Officiers, aus-
quels se joignit Seferbec, In-
terprete de la Porte, que le
sieur Fontaine avoit interrom-
pu si adroitement, lors qu'il
entreprenoit d'interpreter les
paroles du Vizir, qu'il ne put
en proferer quatre de suite
pendant tout le temps de
l'Audience. Comme les Co-
remnies en furent fort diffe-
rentes de celles que l'on avoit
observées par le passé, lors
qu'on

qu'o y avoit admis les Ambassadeurs de France, le Teschri-fat-Emini, c'est à dire, le Maître & Conservateur des Cere-monies, presenta une Reque-ste, pour demander qu'on les inserast dās les Archives, com-me n'ayant jamais esté pra-tiquées depuis le commen-cement de l'Empire, criant tout haut *qu'il falloit brûler l'an-cien Registre*. Jamais les Turcs n'ont témoigné tant de joye d'aucun succès qui leur ait esté avantageux, que dans cet-te occasion. Ils regardoient M^r de Guilleragues comme

Juin 1685

T

le Libérateur de leur Empire, puisqu'il avoit terminé si heureusement une affaire, dont ils avoient crainct des suites fâcheuses. Ce n'a pas esté sans beaucoup de peine qu'il en est venu à bout avec tant de gloire. Il a eu des Ennemis qui l'ont traversé de tout leur pouvoir ; mais il a sceu si bien détourner par sa prudence leurs dangereuses cabales, qu'il a donné lieu à quelques-uns de se repentir d'avoir cherché à luy nuire. Il s'en falut peu entre autres que l'on ne mist en Prison le Re-

Ident de Michel Abaffy, Prince de Transilvanie, qui par ordre de son Maître voulut insinuer à la Porte, beaucoup de choses entièrement opposées aux droits intention de M. l'Ambassadeur. Le Kiaia du Grand Visir reçut un commandement exprés d'aller luy en faire reprimande. Il la luy fit d'une maniere si sèche, qu'il en fut malade dangereusement pendant huit jours. Ce qui effraya le plus ce Resident, ce fut qu'on luy dit,

T ij

220 MERCURE

qu'Abaffy estoit en liberté de faire ce qu'il voudroit, & qu'il cherchoit inutilement des pretextes à sa revolue. En mesme temps pour mettre sa fidelité à l'épreuve, le Grand Seigneur donna un ordre qui obligeoit Abaffy de payer son Tribut en bled, & de le faire transporter vers la Pologne, à l'Armée de Soliman-Pacha; ce qu'il ne pouvoit executer, sans s'exposer au péril de soulever tous les Peuples, qui n'en recueillent que ce qui est absolument nécessaire à leur subsistance. La veille de l'Au-

dience , M^r de Guilleragues
 avoit envoyé ses presens au
 Grand Visir , suivant la cou-
 tume. Ce Ministre , pour ré-
 moigner qu'il les recevoit
 agreablement , donna qua-
 rante Sequins aux Drogmans
 qui les porterent. C'estoient
 les sieurs Fontaine & Perru-
 que. Le Kiaia leur en donna
 encore dix, lorsqu'ils luy por-
 terent ceux qui estoient pour
 luy ; mais ces Drogmans, pour
 faire connoistre que l'intérêt
 ne les touchoit pas, distribu-
 rent la plus grande partie de
 ces deux sommes aux Offi-

T iij

ciers de la maison du Visir

L'Audience du grand Seigneur ne fut donnée à M^r de Guilleragues que le 26. de Novembre. Comme il estoit ce jour-là Dimanche, il entendit la Messe de fort bon matin, & partit sur les huit heures, accompagné du Chaoux Bachi, & d'autres Chaoux, & suivy de ses Domestiques, & des principaux Marchands François. Il se rendit au Serrail de la Hauteffe, & estant entré dans la grande Court, il y trouva environ mille Janissaires rangez, qui es-

toit tout ce qu'il y avoit alors de cette Milice à Andrino-
ple. Dès qu'ils l'eurent ap-
perceu , ils prirent tous une
course , qui fut limitée par
plusieurs plats ou grands bas-
sins de Pilau , c'est à dire de
ris cuit , regale ordinaire qu'
on leur fait dans des occasions
de cette nature. M^r de Guille-
ragues , sans s'arrester à ce
qu'on faisoit d'extraordinaire
pour le recevoir , continua
son chemin jusques à la Sale
du Divan , où il entra , suivy
de M^{rs} Merille & Noguerres,
Secretaires de l'Ambassade ,

T iiij

224 MERCURE

de six de ses Domestiques, & de deux Drogmans. Le grand Visir l'y attendoit avec le Janissaire Aga, le Cadileker, le Testerdar, & le Rischangi Bachi, tous assis à quelque distance les uns des autres, sur un banc de Parquet attaché à la muraille. M^r l'Ambassadeur étant entré, s'assit sur un Tabouret qu'on avoit placé près & vis-à-vis du Visir. Ils se firent des complimens reciproques, sur la joye qu'ils avoient de se revoir; après quoy M^r de Guillera-gues se leva, afin de laisser ce

Ministre en liberté de terminer les affaires des Particuliers, & alla s'asseoir sur le même Tabouret, dans un endroit de la Sale plus éloigné des Plaideurs qui venoient en foule demander justice. Le grand Visir leur permit à tous de s'approcher les uns après les autres, & jugea plus de cent procès pendant une heure & demie. Le grand Seigneur voyoit & entendoit tout par une Jaloufie, qui étoit au dessus du Siege du Visir. Lorsque le Divan fut achevé, on apporta une petite table

ronde devant ce premier Ministre , à laquelle il mangea seul avec M^r de Guilleragues, qui y fut cōduit par le Chaoux Bachi. On en apporta quatre autres en mesme temps, pour le Janissaire Aga, le Cadilesker, le Tefterdar, le Rischangi Bachi, & pour ceux de la suite de M^r l'Ambassadeur. Ses deux Secretaires furent menez à la seconde, deux autres François à la quatrième, & trois à la cinquième. Le Cadilesker mangea seul à la troisième, comme estant une personne de Loy, qui ne doit ja-

mais manger avec des gens d'une Religion différente. On servit toutes ces Tables avec beaucoup de magnificence à la mode du Pays. Les fruits & le ris n'y manquèrent pas. Le repas dura une heure, & M^r de Guilleragues employa ce temps bien moins à manger, qu'à s'entretenir familièrement avec le Visir, qui écoutoit avec grande attention tout ce qu'il luy disoit par la bouche du sieur Fontaine son Drogman. Après le repas, M^r l'Ambassadeur fut revêtu d'une riche Veste, &

228 MERCURE

on en distribua trente autres à ceux de sa suite. Le grand Visir sortit du Divan, & s'en alla à l'appartement du grand Seigneur. M^r l'Ambassadeur y fut conduit un demy quart d'heure après, avec son Drogman, les deux Secretaires, & sept autres personnes de sa suite, chacun ayant à ses cottez deux Capigis, qui ne leur firent aucune contraincte, lors mesme qu'il falut paroistre devant sa Hauteffe. Il entra dans la Salle d'Audience, où il vit le grand Seigneur assis sur un Trône magnifique, qui

estoit placé au fond. Ses habits estoient éclatans de pierres, & il avoit autour de luy ses principaux Officiers. M^r l'Ambassadeur le salua par une profonde reverence, & commença un discours qu'il prononça d'une maniere tres-noble, & avec beaucoup de dignité. Le grand Visir l'ayant voulu interrompre dans la bouche du sieur Fontaine qui l'interpretoit, le Grand Seigneur dit à M^r de Guilleragues qu'il pouvoit poursuivre, & demander ce qu'il luy plairoit. Cette Audience dura près

d'une demie heure, pendant laquelle sa Hauteſſe parla une ſeconde fois à M^r l'Ambaſſadeur; ce qui n'avoit jamais eſté fait par les Sultans, qui ſe ſont touſjours contentez d'entendre les Ambaſſadeurs, ſans leur répondre autrement que par un ſigne de teſte; en leur faiſant dire par leurs Grands Viſirs, qu'ils ſont ſatisfaits de leurs complimens, & qu'ils répondront à la Lettre de leurs Maîtres. M^r de Guilleragues ayant eſté ramené de l'Audience, remonta à cheval hors du Serrail, & pour

satisfaire à la coutume, il se rangea auprès de la porte avec tous ceux de sa suite, pour en voir sortir le Grand Visir & les autres Officiers, & défiler les Janissaires, après quoy il se retira gardant le même ordre qu'il avoit tenu en arrivant. Cette Audience a eu trois particularitez qui la distinguent de toutes les autres qui ont esté accordées auparavant aux Ambassadeurs de France, le nombre de trente Vestes distribuées à la Suite, neuf personnes pour le suivre à l'Audience du

Grand Seigneur, & l'honneur que fit sa Hauteſſe à M^r de Guilleragues de luy parler juſques à deux fois. A peine s'étoit-il mis en chemin pour ſe retirer, que le Sultan ſortit à cheval par une porte de derrière, pour aller ſe divertir à la chafſe. Il ſortit encore le lendemain, pour une autre chafſe à laquelle il avoit reſolu d'employer ſoixante jours, quelque temps fâcheux qu'il euſt à craindre, cet exercice n'eſtant jamais plus agreable à ce Prince, que lorsque le froid eſt grand, & que les

pluyes, les neiges, & les glaces sont terribles. En effet, les gens du Serrail assurent, qu'encore qu'il ne se soutienne & ne marche qu'avec peine, il s'échauffe tellement dès qu'il voit la neige, qu'on ne peut jamais luy amener un cheval assez promptement. Il part sans attendre personne pour le suivre, laissant à ses Officiers la liberté de l'aller joindre où ils peuvent.

Le 23 de Decembre, M^r l'Ambassadeur rendit visite au Muphti; il y alla à cheval, précédé de ses Janissaires,

V

234 MERCURE

Estafiers, Valets de pied, & Drogmans, & suivy de ses Officiers. Le Muphti, qui est le Chef principal de la Religion Mahometane, luy fit de tres-grandes honnestetez, & receut avec un profond respect la Lettre de Sa Majesté qu'il luy presenta. Le Café & le Sorbet furent apportez avec les Eaux de senteur; & après qu'ils se furent entretenus quelque temps de choses generales, M^r l'Ambassadeur se retira. Il trouva ce Muphti tres mal logé, plus mal meublé, & encore plus mal servy

par dix ou douze Valets qui composoient tout son Domestique. Il y a peut estre plus d'affectation dans cette simplicité, que de bonne & sincere intention, pour se conformer à la pauvreté que l'Alcoran ordonne à ceux de sa sorte, qui ne laissent pas d'avoir des revenus stables & considerables. On fait pour la subsistance du Muphti, un fond de deux mille Aspres par jour, qui font environ soixante-cinq livres de nostre monnoye; & outre cela, il peut disposer de quelques Benefi-

V ij

ces qui dépendent de certaines Mosquées Royales, & en tirer le plus d'argent qu'il luy est possible, sans craindre d'être accusé de corruption. Il a une autorité si grande, que quand il juge, ou qu'il décide de quoy que ce soit, le Grand Seigneur mesme ne s'y oppose jamais. Le Sultan le consulte dans les affaires d'Etat, & ne bannit presque jamais un premier Visir, ny n'ôte un Bacha de son employ sous pretexte de crime, ny n'en reprend rien de considerable qu'il n'ait la sentence du Mu-

phiti, parce qu'il paroît qu'il y a plus d'équité dans le jugement d'un homme de bien, que dans le pouvoir absolu du Prince. On fait rarement mourir le Muphti; & quand cela arrive, on le dégrade avant l'exécution. Lorsqu'il s'agit de crimes énormes ou de trahison, on le met dans un Mortier, qui est toujours gardé pour cela à Constantinople, dans la Prison des sept Tours. Son corps y est pilé & battu, jusqu'à ce que les os & la chair soient réduits en bouillie.

M^r de Guilleragues vit aussi le Capiran Pacha, Gendre du Grand Seigneur, & fit cette visite *incognito*, ayant remis à le voir publiquement, en Cérémonie, lorsque ce Pacha seroit de retour à Constantinople, où il exerce particulièrement sa Jurisdiction sur toute l'Armée Navale. Le mois de Janvier estant venu, il voulut prendre son Audience de Congé du Grand Visir; mais des affaires importantes à l'Etat, obligerent ce Ministre de faire un voyage de dix jours pour se rédre auprès du Grand

Seigneur, qui estoit à la Chasse, à moitié chemin de Constantinople & d'Andrinople. Quelques jours après qu'il fut revenu de ce voyage, M^r l'Ambassadeur luy fit demander cette Audience, qui luy fut accordée pour le 29. de ce mesme mois, avec autant de pompe, d'éclat & de distinction qu'il l'avoit eüe la première fois, sans qu'il l'eust sollicitée. En effet, comme il n'avoit pas crû que l'on y deust observer la mesme regularité que l'on avoit fait dans la première, il avoit déjà

240 MERCURE

renvoyé ses livrées & ses habits les plus magnifiques à Constantinople, se contentant d'aller à l'Audience vestu d'une fort belle Veste fourrée de Marte Zibeline, seul à cheval, & suivi à pied de ses principaux Domestiques, vêtus aussi de longues Vestes, sans Valets de pied. Cependant le 28. Janvier, le sieur Fontaine son Drogman, vint luy dire, que le Grand Visir avoit résolu de luy donner encore trente Vestes, pour luy & pour sa Suite, & de luy envoyer trente chevaux de son :

son Ecurie pour sa marche. Cette disposition qu'il n'attendoit pas l'obligea de prendre d'autres mesures. Il fit appeller tous les François qui se trouverent à Andrinople, pour rendre son Cortege plus nombreux, & pour avoir plus de Personnes dignes de recevoir l'honneur de la Veste. Il fit aussi revêtir douze Grecs qu'il avoit à son service, d'habits à leur mode, afin qu'ils environnassent son Cheval, & que leurs Robes à la Greque répondissent à l'Habit lóg qu'il devoit porter. Les tren-

Juin 1685.

X

te Chevaux envoyez par le Vizir , arriverent avec plusieurs Officiers qui conduisirent M^r l'Ambassadeur au Serrail de ce Ministre. On le conduisit d'abord dans la Salle où l'on donne les Audiences de cérémonie au Muphti mesme , & au Favori du Grand Seigneur, & à peine y eut-il esté assis un demy quart d'heure , qu'on le vint prendre pour le mener dans une tres-belle Chambre, differente de celle où il avoit esté receu la premiere fois. Elle estoit magnifiquement

ornée. L'entrée n'y est permise qu'à fort peu de Turcs, & on assure qu'aucun Chrétien n'y estoit jamais entré. M^r l'Ambassadeur s'y assit d'abord sur le Tabouret qu'on luy avoit préparé sur le Sofa, & qui estoit posé sur la Natte, comme celuy du Vizir. Ce Ministre estant entré un moment après, M^r de Guilleragues se leva pour le saluer, demeurant sur le Sofa, & l'un & l'autre s'assit dans le mesme temps. L'Audience qui dura près d'une heure, finit par les Régales du

244 MERCURE

Café , du Sorbet , des Eaux de Senteur , & du Parfum. Le Grand Vizir remarquant que M^r l'Ambassadeur avoit quelque répugnance pour le Café qu'on luy presentoit , parce qu'il estoit ambré , commanda qu'on en apportast sans ambre , & attendit à prendre le sien qu'on luy en eust servy d'autre. Il luy donna avec beaucoup de respect la réponse du Grand Seigneur à Sa Majesté. Elle estoit dans un grand Sachet de Brocard tres-riche , & cacheté d'une Bulle d'or. M^r de Guilleragues la

receut avec le mesme respect, ainsi que la Lettre que ce Ministre écrivoit à Sa Majesté. Ensuite l'on distribua les trente Vestes. M^r l'Ambassadeur se leva un peu après, & se retira comblé d'honneurs plus qu'aucun Ambassadeur qui eust jamais esté à la Porte. Le Sieur Fontaine portoit publiquement devant luy la Lettre de Sa Hauteſſe, qu'il luy avoit remise. Enfin par un surcroist de faveur, le Grand Vizir ordonna qu'on luy fournist vingt Chevaux.

246 MERCURE

& vingt Chariots pour son retour, quoy que la coutume soit que les Ambassadeurs retournent à Constantinople à leurs dépens. On eut de la peine à trouver ce nombre de Chariots, parce qu'ils estoient presque tous employez à la suite du Grand Seigneur, qui continuoit à prendre le divertissement de la Chasse. Ainsi M^r l'Ambassadeur ne put partir d'Andrinople que le 26. Fevrier. Il trouva les chemins assez beaux pour la Saison, & arriva le 22. à Constantinople, ayant pour sa Personne un

Carrosse richement garny, & suspendu à la Polonoise, dont le Grand Vizir luy avoit fait present. Il descendit de Carrosse au fond du Port, où M^r l'Archevêque de Cyfique, Vicaire Patriarchal, l'attendoit avec les Marchands François & Venitiens, & plusieurs autres Personnes affectionnées à la France. Il entra en mesme temps dans un Caïque qu'on luy tenoit prest, & qui fut suivy d'un grand nombre d'autres. En passant devant Galata, il fut salüé de l'Artillerie & de la Mousqueterie d'un

248 MERCURE

Vaifseau , de deux Barques, & d'une Tartane de Marfeille, & à fon débarquement à Tophana , il trouva un Cheval du Vaivode de Galata, qui le porta jufques au Palais de France , où il fut receu de Madame l'Ambaffadrice , & de Mademoifelle de Guilleagues fa Fille , avec une joye extrême de le revoir après une fi longue féparation; mais cette joye mêlée de celle de le voir fortir avec tant de gloire d'une Affaire fi fameufe avant & durant le cours de fon Ambaffade, fut

de tres-peu de durée. Cinq jours après il fut attaqué d'une Apoplexie, dont il mourut le 5. de Mars, après avoir reçu tous les Sacremens, & donné les plus fortes marques d'une parfaite résignation à la volonté de Dieu. On peut dire sans exagerer, qu'il a esté regretté de toute la Ville de Constantinople. Outre les Grecs, les Arméniens, & les Juifs mesme, les Turcs, depuis les principaux jusqu'aux moindres, ont donné des témoignages publics de la part qu'ils prenoient à cet-

250 **MERCURE**

te perte. Le Capitan-Pacha en voya s'informer plusieurs fois de sa santé pendant qu'il étoit malade, & dit en presence de beaucoup de monde, qu'il n'avoit point connu de Chrétien qui méritast plus d'estre estimé & chery. Le Caimacan, le Frere du Grand Vizir Coproli, & les plus considerables Officiers de Constantinople, n'ont point caché l'affliction qu'ils en ressentoient, & le Grand Vizir n'en eut pas plûtost appris la nouvelle par un Courier que le Caimacan luy dépescha, que pour témoi-

gnier combien il estimoit sa mémoire, il en dépêcha aussitôt un autre au Caimacan, avec ordre de faire faire son compliment de condoléance à Madame l'Ambassadrice, & de l'asseurer que son intention estoit que les choses demeurassent sous son autorité, dans le même état où M^r de Guilleragues les avoit laissées lors qu'il estoit party d'Andrinople. Il la fit prier en même temps d'envoyer au plutôt la Lettre de Sa Hautesse à Sa majesté. Ce Ministre ordonna de plus au Cai-

252 MERCURE

macan de faire en sorte que Madame l'Ambassadrice, & tous les François fussent encore dans une plus grande consideration, s'il se pouvoit, que pendant la vie de M^r l'Ambassadeur. Le Caimacan qui appella le Sieur Fontaine si-tost que cet ordre fut venu, pour l'envoyer afeurer Madame l'Ambassadrice des intentions du Grand Vizir, luy recommanda aussi sur toutes choses, de luy donner avis de tous les besoins qu'elle pourroit avoir pour ce qui la touche en particulier,

& pour le bien du Commerce, & la seureté des interets de l'Empereur de France dans les Etats du Grand Seigneur son Maître ; ce qui fait connoître la haute réputation que M^r de Guille-
ragues s'estoit acquise à la
Porte.

Le Roy a nommé M^r Girardin, qui a esté Lieutenant Civil, pour aller remplir sa Place à Constantinople. C'est un Homme qui a la prudence, l'esprit, & la fermeté qui sont nécessaires pour bien soutenir un pareil employ. Il a esté

254 MERCURE

déjà en Turquie , & c'est un avantage pour luy , puis qu'il connoist le Pays , & la langue Turque.

Je vous envoie une nouvelle Medaille de l'Empereur, qui a esté frappée après la levée du Siege de Vienne. Ces paroles CÆSAR SARMATA REX , &c. sont gravées sur l'épaisseur du rebord.

L'Ouverture de l'Assemblée Generale du Clergé de France , se fit à Saint Germain en Laye le 4. de ce mois, dans l'Eglise des Recolets, par une Messe du Saint Esprit. M^r

l'Archevesque de Paris officia
en habits Pontificaux; & M^r
l'Evesque d'Amiens prescha
sur le sujet de cette Assen-
blée. Ceux qui la composent
sont:

PROVINCE DE PARIS.

M. l'Archevesque.

M. l'Evesque de Chartres.

M^{rs} les Abbez Cheron & de
Lulancy.

S. E. N. S.

M. l'Archevesque de Sens.

M. l'Evesque de Troye.

M^{rs} les Abbez de Chavigny
& Pecquot.

256 MERCURE

ARLES.

M. le Coadjuteur d'Arles.

M. l'Evesque de Saint Paul
Trois-Chateau.

M^{rs} les Abbez Roubaut & de
Vintimille.

TOULOUSE.

M. l'Archevesque de Tou-
louse.

M. l'Evesque de S. Papoul.

M^{rs} les Abbez Rousseau &
de Gives.

ALBY.

M. l'Archevesque d'Alby.

M. l'Evesque de Mande.

M^{rs} les Abbez Hennequin
& Langlois.

BOURGES.

M. l'Archevesque de Bourges.

M. l'Evesque de Tulles.

M^{rs} les Abbez du Favoit, de Serocourt, & Phelippeaux, Agent.

ROÛEN.

M. le Coadjuteur de Roüen.

M. l'Evesque de Lisieux.

M^{rs} les Abbez de Grancey & de Champigny.

BORDEAUX.

M. l'Archevesque de Bordeaux.

M. l'Evesque de Condom.

Juin 1685.

Y

258 MERCURE

M^{rs} les Abbéz de Vaillac &
d'Aubigny.

AUCH.

M. l'Archevesque d'Auch.

M. l'Evesque de l'Escar.

M^{rs} les Abbéz de Pibrac &
de Poudenx.

V.I E N N E.

M. l'Evesque du Vivier.

M. l'Evesque de Valence.

M^{rs} les Abbéz le Camus, Bla-
che, & de Villars, Agent.

R E I M S.

M. l'Evesque d'Amiens.

M. l'Evesque de Boulogne.

M^{rs} les Abbéz de Sillery, de

Beuvron & Desmarets, an-
cien Agent.

T O U R S.

M. l'Evesque de Quimper.

M. l'Evesque du Mans.

M^{rs} les Abbez Amelot & Ro-
bert.

A I X.

M. l'Evesque d'Apt.

M. l'Evesque de Sisteron.

M^{rs} les Abbez de Fourbin &
de Vallavoit.

N A R B O N N E.

M. l'Evesque de Lodeve.

M. l'Evesque de Carcassonne.

M^{rs} les Abbez de Castres, de
l'Augnac, & de Besons, an-

Y ij

260 MERCURE

cien Agent.

LYON.

M. l'Evesque de Chalons.

M. l'Evesque de Mâcon.

M^{rs} les Abbez de Chalmazel
& Brochond.

AMBRUN.

M. l'Evesque de Digne.

M. l'Evesque de Vence.

M^{rs} les Abbez Drubec & de
Ratabon.

M^r l'Archevesque de Paris
preside à cette Assemblée,
qui a M^{rs} les Abbez Desma-
rests ancien Agent, & Cheron
pour Promoteurs, & M^{rs} les
Abbez de Besons ancien A-

gent, & Hennequin pour Secretaires. Deux jours après, M^r les Prelats & Deputez se rendirent à Versailles à l'Audience du Roy, à laquelle ils furent conduits par M^r le Marquis de Blainville, Grand Maître des Ceremonies. M^r l'Archevesque de Paris harangua le Roy, & luy presenta les Deputez; après quoy ils eurent audience de Monseigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine. Le 11. du mesme mois, M. le Pelletier Contrôleur general des Finances, & M. Boucherat Con-

feiller d'Estat, s'estant rendus à saint Germain à leur Assemblée, avec M. le Marquis de Seignelay, y furent receus en qualité de Commissaires du Roy. M. Boucherat porta la parole, & leur presenta une Lettre de Sa Majesté, dont il leur expliqua les intentions. Ils y retournerent le 14. & M. l'Archevesque de Paris, comme President de l'Assemblée, leur dit que le Clergé avoit accordé tout d'une voix la somme de trois millions au Roy, en forme de don gratuit.

Le Jedy 7. de ce mois, ce Prelat receut l'Abjuration du Fils de M. de Fontaine Veille de Coignée, dans la Chapelle du Roy, à saint Germain. Ce jeune Gentilhomme, âgé seulement de vingt ans, est d'une des plus anciennes Familles de la Province du Maine, & Neveu de M^{rs} les Marquis de Coignée, de Thou, & de Thouars. Sa Profession de Foy fut d'autant plus solennelle, qu'il la fit devant tout le Clergé assemblé en ce lieu-là pour les affaires de l'Eglise, comme je viens de vous

264 MERCURE

le marquer. M^r l'Archevêque ayant embrassé ce nouveau Converty, avec de grandes marques de joye de ce qu'il avoit renoncé à ses erreurs, M^{rs} les autres Prelats firent tous la mesme chose. On parla de cette conversion au Roy, & ce Monarque témoigna beaucoup de satisfaction, d'apprendre qu'elle s'estoit faite par les soins de M. des Chesnes, Lieutenant general des Eaux & Forests du Bailliage d'Alençon. Sa Majesté loua fort son zele, se souvenant que le mesme M. des Chesnes

Chefnes. luy avoir présenté le dernier mois M. Larpent, ministre converty de la Ville de Séez.

M. l'Evesque de S. Brieu, continuant avec sa vigilance ordinaire à procurer le salut de ceux de son Diocèse, entre autres abjurations qu'il a fait faire depuis peu de temps, a receu celle de Mademoiselle de Breilmeneu; de sorte qu'il ne reste plus que quatre Familles de la Religion Pre-tendue Reformée dans tout le Diocèse de S. Brieu, du grand nombre qu'il y en avoit lors-

Juin 1685

Z

que ce Prelat en prit possession.

Le 30. du dernier mois, Madamel'Abesse de Farmonstier en Brie, mourut fort regretee de toute la Communauté. Elle s'appelloit Marie Constance du Blé, & estoit Fille de Messire Jacques du Blé, Marquis d'Huxelles, & Baron de Cormatin en Bourgogne, Lieutenant general des Armées du Roy, Gouverneur & Bailly de Châlons sur Saone, & de Dame Claude Phelipeaux la Vrilliere. La Maison du Blé dont elle sortoit, est

une des premières & des plus
anciennes de Bourgogne.
Madame l'Abbesse de Far-
monstier dont je vous parle,
avoit l'esprit élevé & fort pé-
nétrent, & faisoit paroître
une extrême vivacité dans
toutes les affaires qu'elle trai-
toit. Aussi n'a-t-elle jamais ba-
lancé sur les réponses qu'elle
avoit à faire, quelque matière
qu'on ait pû luy proposer. El-
le y satisfaisoit dans le mesme
temps, aussi sagement & aussi
solidement que si elle en avoit
fait son étude particulière. El-
le entendoit parfaitement la

Z ij

268 MERCURE

langue Latine ; & lors qu'elle parloit à la Communauté , l'ordre , la facilité & la netteté d'expression qui accompagnoient ses discours , les Passages des Peres qu'elle citoit à propos , & la grace naturelle qu'elle avoit à prononcer ce qu'elle disoit , prévenoient si bien les esprits en sa faveur , qu'on ne se lassoit jamais de l'entendre. Dans ses momens de loisir , elle préféroit la lecture à toutes choses , & prenoit un extrême plaisir à se remplir l'esprit des veritez , & des maximes les plus saintes

de nostre Religion. Elle en parloit sçavamment, & avec beaucoup de piété; car elle vouloit que le cœur en fust remply, ainsi que l'esprit. C'est pourquoy on luy a souvent entendu dire, que l'on parloit aisément des choses saintes, mais qu'on ne les réduisoit pas également en pratique, & que cependant l'un sans l'autre n'estoit d'aucune utilité pour le Salut. Les actions & les paroles édifiantes qui ont précédé sa mort, ont accompagné ses derniers momens. Elle a prévu en quel-

Z iij

270 MERCURE

que façon le changement qui devoit se faire en elle, & elle s'y est préparée pendant quelques mois, par tous les exercices de penitence qu'elle pouvoit pratiquer. La mort d'un sage Directeur, en qui elle avoit mis son entière confiance depuis un fort grand nombre d'années, fut un présage qui luy fit connoître que le temps de la sienne s'approchoit. Elle n'avoit pas encore essuyé ses larmes pour une perte qui luy estoit si sensible, lors qu'elle fut attaquée de la maladie dont elle est morte.

Sa patience n'y a pas moins éclaté que sa resignation & son amour pour son Createur. Elle prenoit elle-mesme soin de consoler toutes les personnes qui l'assistoient, & qui s'affligeoient de l'extrémité où son mal l'avoit réduite. Elle demandoit des Cantiques de joye pour son heureuse délivrance de la prison de ce monde, & prioit les Religieuses de moderer leur douleur, par l'esperance qu'elle a toujours témoigné avoir, que celui qui l'avoit fait naistre dans l'Eglise, luy donneroit

Z iij.

entrée dans la Gloire. Il sembloit que Dieu l'eust destinée à un travail presque sans relâche, puis qu'à peine avoit-elle commencé à goûter quelque repos dans sa première Maison de Saint Menou, qu'il l'en retira pour la faire entrer dans celle de Farmonstier, où elle a fort peu jouï de l'état tranquille qu'elle s'y estoit acquis. Madame de Beringhen sa Niece, qui estoit Religieuse dans cette Abbaye, luy a succédé, par la Nomination du Roy. Elle est Fille d'Henry,

Comte de Beringhen , premier Ecuyer de Sa Majesté , Chevalier de ses Ordres , & Gouverneur des Citadelles de Marseille ; & de Dame Anne du Ble d'Huxelles, sœur de la defunte Abbessé.

Il arrive de temps en temps des choses si extraordinaires, qu'il est difficile de ne pas croire qu'elles se font par des inspirations secretes , dont nous tâcherions inutilement de pénétrer le mystere. Telle est l'action d'une jeune personne de dix-sept ans, Fille de M. Olivier, Intendant du

274 **MERCURE**

grand Prieur de Saint Jean ,
qui a causé un étonnement
inconcevable à toute la Ville
de Toulouse , où s'est passé
ce que je vay vous en dire.
On l'a toujours veüe dans
de fort grandes pratiques de
devotion ; & comme elle
avoit souvent entendu pres-
cher contre les Femmes qui
n'ont pas soin de cacher leur
gorge , elle resolut de se met-
tre hors d'estat de montrer
jamais la sienne. Elle appres-
ta deux compresses trempées
dans du vin , du sucre , & de
l'huile ; & avec un rasoir dont

elle s'estoit munie , elle se coupa le costé gauche du sein jusqu'à la poitrine. Pendant qu'elle s'appliquoit l'une des compresses , sa Mere l'appella pour quelque soin domestique. Elle sortit de sa chambre ; & après s'estre acquittée des commissions qu'on luy donna , elle retourna au mesme lieu ; & toujours également ferme dans sa resolution , elle porta le rasoir sur le costé droit qui luy restoit à couper. Elle se servit de l'autre compresse ; mais elle ne put si bien l'appli-

276 MERCURE

quer, qu'on ne s'apperceust du sang qui couloit. Sa Mère effrayée, envoya chercher M. la Piriére, Chirurgien Juré de la Ville, pour la panser, & l'on eut beaucoup de peine à obtenir d'elle, qu'elle laissast voir le mal qu'elle s'étoit fait. Ce que je vous dis est arrivé le Jeudy 31. de May. On pourroit croire qu'il y auroit eu de l'égarement d'esprit; mais on assure que cette jeune Personne a toujours esté dans son bon sens. Elle a protesté que cette sanglante operation ne luy avoit

causé aucune douleur , & qu'elle s'y estoit resoluë par le motif que je vous ay dit, J'ay veu une Lettre du 6. de ce mois , qui porte qu'elle n'avoit point de fièvre , & que sa vie ne couroit aucun danger.

L'abondance des matieres qui remplissoient ma Lettre le dernier mois, fut cause que je ne vous parlay point des Ambassadeurs de Moscovie. J'ay accoutumé de traiter ces sortes d'articles si à fonds, que vous jugez bien que la place me manquoit, pour

mettre dans une mesme Lettre tant de choses considerables par elles-mesmes, & par le grand nombre de circonstances qui les accompagnent. Avant que de vous rien dire de l'Entrée de ces Ambassadeurs à Paris, vous voulez bien que je vous fasse observer, que les Moscovites n'en font jamais partir de chez eux, que pour aller en diverses Cours en la mesme qualité; parce qu'estant deffrayez, & leur équipage voituré dans tous les lieux où ils vont en Ambassade, tout leur voyage

ne leur coute rien, ny pour aller, ny pour revenir. Les choses se sont passées autrement, pour ce qui regarde ces derniers Ambassadeurs. Comme ils'agissoit de les envoyer à un Monarque, qu'admirent ceux mesme qui sont jaloux de sa gloire, les Czars ont voulu qu'ils vins-
sent tout droit en France, sans faire la fonction d'Ambassadeurs dans aucune autre Cour, & qu'ils retournassent à Moscou de la mesme maniere, pour faire connoistre qu'ils en estoient partis ex-

280 MERCURE

prés pour venir en France , & qu'ils n'avoient rien à voir après avoir veu le Roy. On les a mesme pressez de partir, avec des ordres de ne se point arrester dans leur voyage. La jeunesse des deux Czars, l'infirmité de l'aîné, & les seditions de cet Empire à peine appaisées, ont fait dire à quelques-uns , que cette Ambassade estoit moins glorieuse pour le Prince à qui elle s'adressoit , que si la Moscovie estoit gouvernée par un seul Maistre , qui fust grand Politique & grand Conquerant.

GALANT. 281

Ceux qui parlent de la sorte,
ne connoissent pas les Czars ;
& ce que je vais vous en di-
re , vous persuadera aisément
que la pénétration de leur es-
prit, leur ayant fait concevoir
la grandeur & les admirables
qualitez du Roy , ils ont crû
ne pouvoir mieux faire que
de rechercher son amitié ,
presque aussi tost qu'ils sont
montez sur le Trône. Quand
dans ma Lettre de Juillet 1682.
je vous parlay de la mort de
Theodore Alexouvitc dernier
Grand Duc , arrivée le 27.
Avril de la même année , je

Aa

282 **MERCURE**

vous dis qu'on avoit choisi le Prince Pierre Alexovits, son frere puîné du second lit, qui n'avoit que dix ans, pour luy succeder, au prejudice de Jean qui estoit l'aîné, mais que ses infirmitéz rendoient incapable du Gouvernement. J'estois alors mal informé de son âge, puisqu'il a presentement seize ans, & le Prince Jean dix-huit. Cependant dans cette grande jeunesse, ils ont déjà fait voir par des traits de politique, & d'amitié fraternelle, qu'ils ont & beaucoup de cet esprit neces-

faire pour regner, & beaucoup de ces manieres qui font l'honneste homme, & qui engagent les cœurs. Le dernier Czar étant mort, & Pierre son frere puîné ayant esté choisi pour son Successeur, des Seditieux, qui n'ont nul merite pour aspirer à une haute fortune, qui ne peuvent s'établir selon l'ambition qui les devore, que dans le desordre & dans le tumulte, & qui se mettent peu en peine s'ils renversent un Etat, pourveu qu'ils s'élèvent, engagerent l'Armée à se revolter.

A a ij

284 MERCURE

sous pretexte qu'elle n'estoit pas payée. Un de ces Seditieux voyant les Troupes satisfaites, plutôt qu'il n'avoit crû qu'elles deussent l'estre, ce qui l'empeschoit de profiter des troubles qu'il avoit excitez, remua si bien, que par le moyen de sa cabale, il vint à bout de faire nommer à l'Empire le Prince Jean, aîné des deux Czars qui regnent presentement. C'est un Prince fort incommodé, & quia la veuë tres-basse. Les brigues qui furent grandes pour luy, ayant éclaté tout d'un coup,

son party fut le plus fort, parce qu'on n'avoit pris aucune précaution pour s'y opposer. Les ambitieux crurent alors qu'ils alloient devenir les Maistres de l'Etat, & qu'il ne leur manqueroit pour regner que le nom de Souverains. Cependant le cadet des Czars, déjà politique, quoy que dans un âge fort peu avancé, & prévenu d'estime & d'amitié pour son Frere, les trompa tous. Il s'unit avec le Prince Jean son aîné, & luy dit qu'il souhaitoit regner avec luy. Ce Prince charmé du mérite

286 MERCURE

& de l'amitié de son Cader, luy répondit qu'il vouloit que sa posterité regnast, & le pria d'accepter une Femme de sa main, & le Commandement de ses Armées, quand les occasions se presenteroient de les faire agir pour son service. Ce sont ces deux Freres unis, qui pénétrez de la Grandeur de Sa Majesté, ont envoyé en France les Ambassadeurs, dont je vay vous entretenir. Le Roy sçachant qu'ils estoient arrivez à Hambourg, & qu'ils devoient venir débarquer à Calais, choisie

M^r Torf, l'un des Gentilhommes de la Maison, pour les y recevoir, parce qu'il s'est toujours tres-bien acquitté des Commissions de cette nature, & qu'il s'est mesme distingué en beaucoup d'autres occasions. On avoit envoyé avec luy des Officiers pour les traiter, & tout ce qui estoit nécessaire pour les conduire. On apprit que le premier Ambassadeur se nommoit Simeon Ierafieuvits Almazovv, qu'il commande l'une des quatre Compagnies de Noblesse qui sont à Moscou, &

288 MERCURE

quine marchent que lors que
 le Czar va en campagne , &
 qu'il est un de ceux qui por-
 tent les plats sur la table de
 cet Empereur ; non pas en
 qualité de Maître d'Hostel,
 mais parce que les plus
 grands Seigneurs de Mosco-
 vie les portent sur la table de
 leur Prince. Il a un Fils qui a
 épousé la Sœur de la Femme
 de celuy des Czars qui est ma-
 rié. Le second Ambassadeur
 n'est pas Vicechancelier com-
 me on l'a crû , mais son Em-
 ploy est fort considerable , &
 c'est comme qui diroit icy
 Chef

Chef d'un Bureau, dont d'autres Bureaux dépendroient. Ces Ambassadeurs avoient avec eux un homme de beaucoup de merite, & fort estimé en ce Pays-là. Les Czars luy donnerent un Gouvernement des plus importants, peu de jours avant qu'ils eussent nommé ces Ambassadeurs pour venir en France. Ce nouveau Gouverneur l'ayant appris, pria les Czars, ou de luy permettre de demeurer quelque temps sans aller à ce Gouvernement, ou de le reprendre, & de souffrir qu'il accompagnast les

Juin 1685. B b

290 **MERCURE**

Ambassadeurs qu'ils envoyoyent à l'Empereur des François, afin qu'il pût voir ce grand Homme dont on publioit tant de merveilles. Les Czars furent bien aises de voir que leurs Sujets avoient pour le Roy la mesme estime qu'ils avoient eux-mesmes pour ce Monarque; & ils luy permirent avec plaisir d'accompagner leurs Ambassadeurs. Le Gouverneur de Smolensco, l'une des plus fortes Places qui appartiennent aux Czars, entendant continuellement parler de ce que Sa Majesté fait de grand,

envoya aussi son Fils avec ces
mesmes Ambassadeurs, afin
qu'il luy rapportast si tout ce
qu'on en disoit étoit véritable,
& il le chargea mesme de luy
apporter beaucoup de Portraits
ressemblans de ce Monarque,
qu'il luy ordonna de faire fai-
re. Ces Ambassadeurs Extra-
ordinaires avoient encore avec
eux quatre Secretaires, un In-
terprete Latin, fort considéré
des Czars, & nommé par ces
Princes, & une Suite fort
nombreuse. Ils arriverent le
12. de May à Saint Denys. Le
16. M^r de Bonneuil Introdu-

B b ij

292 MERCURE

Cetteur des Ambassadeurs, alla les visiter de la part du Roy, & le 17. M^r le Maréchal de Humieres, & le mesme M^r de Bonneüil, allerent les prendre dans les Carosses de Sa Majesté, & de Madame la Dauphine, & les amenerent à Paris. Ces Carosses estoient suivis de trois Carosses de M^r le Maréchal de Humieres, de celui de M^r de Bonneüil, & de plusieurs autres pour la suite de ces Ambassadeurs, qui montoit environ à quatre-vingt personnes. Il y en avoit plusieurs à cheval, panny les-

quels six Trompettes & un Timbalier se firent entendre. Comme le Doge de la République de Genes étoit alors à Paris, & qu'il y avoit même tres-peu de jours qu'il avoit eu Audience du Roy, ces Ambassadeurs qui avoient oüy parler de ce qui s'estoit passé entre la France & cette République, demanderent à en estre plus particulièrement instruits; & loin de marquer de l'étonnement de voir icy un Doge de Genes, ils dirent qu'ils n'en estoient point surpris, & qu'il falloit que le Roy fust

B b iij

294 MERCURE

le plus grand Prince du monde, puisque les Czars leurs Maistres, qui estoient de si puissans Empereurs, & qui n'avoient jamais recherché l'amitié d'aucun Souverain, demandoient la sienne : & que si le Roy & leurs Maistres estoient unis, ils pourroient conquerir toute la Terre. L'envie qu'ils avoient de paroistre devant Sa Majesté, & de mander aux Czars qu'ils avoient vû ce Monarque, les obligea de presser leur Audience. Ils l'eurent le 22. de May. M^r le Maréchal de Humieres, accompagné de M^r de Bonneuil,

avec les Caroffes du Roy & de Madame la Dauphine, les alla prendre à l'Hostel des Ambassadeurs extraordinaires, où ils estoient logez, & nourris, & toujours accompagnez de M^r Torf. Ils partirent dès le matin; & après s'être reposez pendant quelque temps, dans la Sale destinée aux Ambassadeurs qui vont à Versailles pour avoir Audience du Roy, ils allerent à celle de Sa Majesté. Comme ils furent receus avec les honneurs qu'on rend aux Ambassadeurs des Testes couron-

B b iij

nées, les Compagnies des Régimens des Gardes Françaises & Suisses estoient sous les armes. Les Gardes de la Porte & les Archers du Grand Prevost, estoient en haye dans la Court ; les Cent Suisses sur l'Escalier , & les Gardes du Corps aussi en haye & sous les armes dans leur Sale. M^r le Maréchal Duc de Duras, Capitaine des Gardes en quartier , les receut à la porte , & les conduisit jusques au pied du Trône de Sa Majesté, où après trois profondes reuerences, le premier de ces Ani-

bassadeurs fit le discours suivant en langue Moscovite. Je vous l'envoie traduit littéralement.

P Ar la grace de Dieu en la Trinité glorieuse, les tres-Serenissimes & tres-puissans Grands Seigneurs, Czars & Grands Ducs, Joane Alexouuits & Peter Alexouuits de la grande, petite & blanche Russie, Autocrateurs de Moscovie, Kiovie, VVolodimer & Nougorod, Czars de Casan, Czars d'Astracan, Czars de Sibirie, Seigneurs de Plescou, & Grands Ducs de

298 MERCURE

Smolensco, de Tueroki, d'Ingovie,
de Permie, de Beatra, de Bulgarie,
et d'autres; Seigneurs et Grands
Ducs de Norogrod, du Pays-bas
de Quernigou, de Besan, de Ro-
stos, de Jeresbas, de Beloserio,
d'Obdorie, Condniez, et de tou-
tes les parties du Nord, Domina-
teurs, Seigneurs du Pays d'Iverie,
de Carthalinie, et Gronsine,
Czars; et de Cabardin, Terres
des Duchez de Circassie, et de
Georgie, et de plusieurs autres
Seigneuries et Terres Orientales,
Occidentales et Septentrionales,
dont ils sont heritiers de Pere en
Fils, possesseurs et Seigneurs ab-
sols.

Tres Serenissime & tres-Puissant, grand Prince, Seigneur **LOUIS XIV.** de Bourbon, par la grace de Dieu Empereur de France & de Navarre, & de plusieurs autres. Nos Maîtres nous ont envoyez vers vostre Royale Majesté, pour la saluer de leur part, & pour apprendre l'état de sa santé.

Le Roy ayant alors demandé des nouvelles de la santé des Czars, les Ambassadeurs répondirent, Quand nous sommes partis d'auprès de vos Freres, les tres-Serenissimes, & tres-puissans Seigneurs Czars & Grands

300 MERCURE

Ducs , Ils répeterent icy les
mesme titres , Nous les avons
laissez en tres-parfaite santé dans
leur grande Ville Royale de Mos-
covie.

Ils ajoutèrent , en presen-
tant leur Lettre de créance,
& repetant de nouveau les
titres des Czars.

*Les Serenissimes tres puissans
grands Seigneurs Czars , &
grands Ducs Joane & Peter A-
lex u vits nous ont envoyés vers
Vous , Sire , leur Frere , pour
presenter ces Lettres d'amitié à
vostre Royale Majesté.*

Les tres-Serenissimes & tres-

puissans grands Seigneurs Czars
 & grands Ducs nous ont com-
 mandé de dire à leur Frere, par
 la grace de Dieu Empereur de
 France & de Navarre, que les
 Ancestres des tres-grands & tres-
 puissans Czars, nos Seigneurs &
 nos Maistres, ont toujours eu
 pour vostre Royale Majesté une
 amitié fraternele, un amour de
 charité, & une aimable corres-
 pondance, comme il a paru mes-
 me en la personne de Michaëlo-
 vits, d'heureuse & d'eternelle
 memoire, Czar & grand Duc
 de la grande, petite & blanche
 Russie, & Pere des tres-puissans

Seigneurs & Czars de Moscovie, lequel a toujours conservé pour vostre Royale Majesté une amitié fraternelle & un amour de charité, par les amiables correspondances qu'il a eues avec Elle pendant tout le temps qu'il a vécu ; & après qu'Alexis Michælovits Souverain de la grande, petite & blanche Russie, Pere des grands & puissans Czars de Moscovie, fut passé du Royaume de la Terre en celui du Ciel, Theodore Alexovits, frere des tres-puissans Czars de Moscovie, estant pour lors assis glorieusement sur le Trône du Royaume des

Roxolans, & ayant succédé à la Souveraineté de la grande, petite & blanche Russie, après que cent quatre-vingts-neuf ans se furent écoulés sans que les Czars ses Prédécesseurs eussent envoyé en France, salua Vostre Royale Majesté par Opifer, Pierre Petechin ses Ambassadeurs, & Estienne Polchorum son Vice-Chancelier, & luy fit connoistre son élévation sur le Trône de ses Peres, la gloire de son Règne, le desir & l'inclination qu'il avoit de vivre avec Elle en tres-parfaite intelligence. Mais Dieu tout-puissant, Modérateur de toutes

304 MERCURE

choses , qui fait régner les Rois,
 & qui par le repos eternal de sa
 volonté souveraine conserve les
 Monarchies , ayant enlevé du
 Trône de la Terre pour celuy du
 Ciel le tres-puissant Czar Theo-
 dore Alexouvits , fit par sa grace
 toute-puissante & singuliere , que
 Jean Alexouvits & Pierre Ale-
 xouvits ses freres , furent éle-
 vez en sa place sur le Trône du
 glorieux Royaume des Roxolans,
 prenant ensemble le Sceptre de la
 grande , petite & blanche Russie,
 & possédant d'un commun accord
 les grandes Dominations qu'ils
 ont heritées de leur Pere & de

leurs Ayeux dans l'Orient, l'Occident & le Septentrion. Et depuis après la mort du très-puissant Prince Theodore Alexouvis, d'heureuse & éternelle mémoire, frère des Czars, Ils ont envoyé de leur chef leurs Ambassadeurs vers vostre Royale Majesté, pour luy présenter des Lettres de leur part, par lesquelles entr'autres choses ils la sollicitoient à une plus ferme & plus inviolable société touchant les affaires de l'une & de l'autre Couronne; Et vostre Royale Majesté prit dès-lors résolution de leur envoyer des Ambassadeurs.

Juin 1685

Cc-

306 MERCURE

Les tres-puissans Seigneurs & grands Ducs Jean Alexouvit, & Pierre Alexouvit, Princes souverains de la grande, petite & blanche Russie, voulant continuer avec vostre Royale Majesté l'amitié fraternelle & les correspondances que les Czars leurs Prédecesseurs avoient sollicité & souhaité d'obtenir par leurs Ambassadeurs, nous ont envoyez en cette qualité vers vostre Royale Majesté & Frere, pour l'asseurer de leur parfaite santé, de la gloire de leur Règne, de la joye qu'ils ont d'apprendre l'estat de la sienne, la force de ses Armes,

les succès surprenans de ses glorieuses entreprises, & pour luy faire connoistre l'inclination extrême que les Czars ont de vivre avec Elle en bonne & parfaite intelligence : & enfin pour luy proposer des affaires qui fassent croistre de plus en plus l'amitié fraternelle & la bonne intelligence entre les Czars nos Maistres & vostre Royale Majesté. Elle aura donc la bonté, s'il luy plaist, d'entrer avec nous en conférence, & de nous donner des Commissaires, pour traiter avec eux des affaires pour lesquelles nous sommes envoiez, & pour en porter

la réponse aux Czars nos Maîtres & nos Seigneurs.

Après ce discours, l'écrit Ambassadeur fit apporter les Présens par plus de cinquante personnes de la suite. Ils consistoient en plusieurs piéces de riches Etofes & de rares Fourrures ; un Sabre garny de pierreties, une Martre Zibeline vivante, & un Oyseau de proye qui vole sur l'Aigle. L'Audience estant finie, ces Ambassadeurs furent traitez magnifiquement avec toute leur suite par les Officiers de Sa Majesté, & re-

conduits à Paris avec les mêmes ceremonies.

Le premier de Juin, ils se rendirent à Versailles, à l'appartement de M^r Colbert de Croissy. Ce Ministre les reçut dans son Cabinet, & il eut avec eux une longue Conférence sur le sujet de leur Ambassade. Vous sçavez que le secret est impénétrable en France; mais quand il y auroit quelque facilité à le découvrir, ce n'est point à moy d'entrer dans les mystères d'Etat, & moins encore d'en parler. Je ne sçauois pour

tant m'empêcher de vous dire pour la gloire du Roy, qu'il paroît en cette occasion, que ce Prince ayant donné la Paix à l'Europe, ne veut rien faire qui puisse en altérer le repos, & que tous les avantages qu'on luy pourroit proposer, seroient incapables de l'ébranler là-dessus. Ces Ambassadeurs demanderent avec grande instance, que Sa Majesté nommât un Ambassadeur, ou du moins un Envoyé, afin que leurs Maîtres eussent le plaisir d'avoir à leur Cour un Ministre d'un si

grand Monarque. Cette demande fait voir que le Roy n'y en avoit point dans le temps que les jaloux de sa gloire avoient leurs raisons pour le publier. Le mesme jour que ces Ambassadeurs eurent audience de M. de Croissy, on leur fit voir les Eaux, les Jardins, & les Appartemens du Château de Versailles. Rien ne se peut ajouter aux termes dont ils se servirent pour témoigner leur étonnement; il y en eut mesme de si forts, qu'on ne les peut rapporter icy. Ils di-

rent entre autres choses, que ceux qui avoient l'avantage d'y entrer, estoient bien heureux. M^r Torf les voyant embarrassez à retenir tant de choses, dont ils vouloient faire le recit lorsqu'ils seroient retournez en Moscovie, leur fit present des Estampes de toutes les Maisons Royales. Ils ont vû icy la plus grande partie de tout ce qu'il y a de curieux. Je serois trop long si je vous rapportois tout ce qu'ils ont dit sur chaque chose. Je suis fort souvent entré dans des details de cette nature, touchant

chant les Ambassadeurs de plusieurs Nations éloignées ; & tout ce que chacun d'eux a dit , a tant de rapport , qu'il n'est pas nécessaire de le repeter. Ceux-cy ont sur tout admiré l'Exercice qu'ils ont veu faire aux Mousquetaires , & ont dit , qu'il sembloit qu'un mesme ressort les faisoit agir tous dans le mesme instant , tant leurs mouvemens avoient de justesse. L'Opera leur a aussi causé beaucoup de surprise ; & à peine a-t-on pû leur persuader qu'il n'y avoit point d'enchantement. Le 3 de ce mois,

Juin 1685.

D d

ils eurent leur Audience de Congé du Roy, avec les mesmes ceremonies qui avoient esté observées à leur premiere Audience. Le 10. M^r de Bonneuil porta à chacun d'eux, de la part de ce Monarque, les presens qui suivent.

Une Boëte à Portrait du Roy, enrichie de diamans.

Une Tenture de Tapissierie des Gobelins, rehaussée d'or.

Une Pendule à repetition.

Une Horloge à Boëte d'or.

Une Montre à Boëte d'or.

Un Fusil à double canon.

orné de reliefs, & d'or de rapport.

Une paire de Pistolets de mesme, le tout fort beau & fort riche. Les Gens de leur suite eurent des Medailles d'or & d'argent du Roy.

Le second Ambassadeur ayant receu le Portrait de Sa Majesté, l'attacha à son Bonnet, & dit qu'il le porteroit toute sa vie, & ordonneroit à sa Femme, à ses Enfants, & à ses domestiques, de le porter après luy.

Le Gouverneur de Place dont je vous ay parlé, &c.

D. d. ij

aussi honoré d'un Portrait, du Roy enrichy de Diamans, ce qui luy fit demander, si ce n'étoit pas assez qu'il eust en le plaisir de voir ce Monarque, sans qu'il l'accablât encore de ses bien-faits.

Ils partirent le lendemain, toujours défrayez aux dépens du Roy, & accompagnez par M^r Torf, pour aller s'embarquer à Dunquerque, & passer en Hollande, le Commerce qui est entre les Hollandois, & les Sujets de leurs Maistres leur donnant lieu de trouver facilement des Maistres pour les conduire chez

L O .

eux. Ils ont esté receus par tout où ils ont passé avec les honneurs deus à leur caractère , & on leur a fait dans toutes les Villes les Présens accoutumez. Le second Ambassadeur dit , qu'il avoit fait vœu en partant de son Pays , de donner cinq cens écus aux Pauvres , & que puis qu'il avoit cette somme à distribuer , il vouloit la donner aux Sujets d'un Prince qui luy avoit fait du bien. C'est ce qu'il executa , ayant fait des largesses de cette somme depuis Paris jusques à Dunquerque. Quelques.

D d iij

318 MERCURE

uns ont trouvé étrange que ceux de leur Suite eussent trafiqué icy de Pelleterie ; mais ils ont accoustumé de le faire dans tous les lieux où ils se rencontrent , & cela m'engage à vous faire connoître par des remarques assez curieuses , que c'est moins dans l'esprit de trafiquer & de gagner qu'ils font ce Commerce , que parce que cette Pelleterie est pour ainsi dire leur argent , La Sibirie estant un Pays remply de Martes , & sous la domination des Czars , on

condamne les Moscovites qui ont commis quelque faute, à aller tuer des Martes dans cette Province, comme l'on condamne en France certains Criminels à aller servir sur les Galeres. Ceux que l'on oblige à cette Chasse, sont distribués par cantons. Des Officiers viennent de temps en temps pour enlever les Martes, & ceux qui en ont le moins tué sont severement punis. On apporte toutes ces Martes au Tresor des Czars, le Grand Tresorier y met le prix, & l'on paye les Troupes.

D d iij

& les Officiers des Grands
Ducs de Moscovie, moitié de
ces peaux, & moitié d'une
petite monnoye de peu de
valeur, qui n'a cours qu'en
Moscovie, & qui est la seule
monnoye de cét Etat. On
peut connoître par là qu'il est
assez mal-aisé qu'ils portent
dans les Pais Etrangers, où
ils veulent faire des achats,
autre chose que ce qui leur
tient lieu d'argent. Ils vendent
ces Marres, & de l'argét qu'ils
en reçoivent, ils achètent les
choses qui leur conviennent,
ou qui leur agréent le plus.

Quelque grand debit qu'ils en puissent faire , il est rare qu'ils emportent de l'argent, puis qu'il n'auroit pas de cours dans leur Pais.

Le Sabre dont je viens de vous parler , & qui estoit parmy les Presens que les Ambassadeurs Moscovites ont faits au Roy , a esté donné par Sa Majesté à M. le Duc de Saint Aignan. Il est garny de Diamans, d'Emeraudes, de Rubis, & de Saphirs. Sa Majesté dit à ce Duc en le luy donnant , *qu'Elle ne pouvoit le remettre en de meilleures mains.*

Vous vous souvenez que le Roy de Pologne luy envoya, il y a quelque temps , celui du feu Grand

322 MERCURE

Visir, de sorte que deux grands Rois luy ont fait chacun un present semblable. Ce Duc avoit donné quelque temps auparavant, une Epée d'or à M. Moret de la Musique du Roy, & Valet de Chambre de Madame la Dauphine. M. Moret fit sur ce sujet le Distique Latin que je vous envoie. Je prie vos Amies de vouloir bien me le pardonner.

O me felicem ! O carum mihi pignus honoris !

Majus enim gladio quid dare Mars poterat ?

Le mesme fit l'Impromptu que vous allez voir, dans le temps que M. le Duc de Saint Aignan parut le jour du Carrousel, à la teste de tous les Chevaliers.

Illustre Saint Aignan qui menés
ces Guerriers

Dans le Champ des Plaisirs mois-
sonner des lauriers,

Que ton abord pour nous a d'at-
traits & de charmes !

Mais que tes Ennemis le trouve-
roient affreux ;

Si tu les conduisois à la gloire des
Armes

Comme tu les conduis à la gloire
des Feux !

Le Sonnet qui suit, est encore
de M. Morel. C'est une traduc-
tion de quatorze Vers Latins qu'il
avoit faits, dans laquelle il s'est
assujetty aux Bouts-riméz, moi-
tié Latins, & moitié François, qui
ont fait tant de bruit l'Hyver der-
nier.

Grand Duc, qu'on doit ainsi
 nommer in omnibus,
 Trop heureux qui te sert, mal-
 heur à qui te fache.
 Sensible à tous les deux, tu le rends
 sans relâche,
 Et c'est un jeu pour toy de resi-
 ster tribus.

SE

Ton exemple aguerrit jusqu'au
 cœur le plus lâche,
 Tu fais voir le Dieu Mars sans
 l'éclat de Phœbus;
 Tu conserves toujours ces facultez
 quibus,
 On fait tout à vingt ans aussi-
 bien que l'on marche.

SE

Qui compte tes vertus, dit mille
 fois Item.

*Je les chante par tout , vaillant
Duc , Tu autem,
En revanche apprens moy ce que
je ne puis dire.*

S2

*A combien de Beutez as-tu fait
dire amour*

*Mais l'amour moins discret dans
tes yeux me fait lire*

*Tout ce qu'il y traça Veneris
Calamo.*

*Pendant que ce Duc reçoit
des liberalitez du Roy , qui mar-
quent une grande distinction ;
pendant qu'il fait des presens ,
qu'il conduit quatre-vingt Che-
valiers dans le Champ de la gloi-
re , & que les Muses le couron-
nent , l'Accademie de Padoue
nommee RICOURATI , s'as-
semble extraordinairement, le re-*

326 MERCURE

goit dans son Corps avec des Eloges éclatans, & toutes les ceremonies qu'elle observe pour les Princes, & en fait imprimer des Patentes qu'elle luy envoie scellées de son Sceau; de sorte que ce Duc se voit en mesme temps de deux Academies, en France & en Italie, & Protecteur d'une autre; ce qui n'est peut-estre jamais arrivé à personne, pas mesme à ceux qui ne font profession que de lettres.

Le Roy a donné depuis peu un Regiment de Croates à M. le Comte de Rouffy, fils de M. le Comte de Roye; & ce don a esté accompagné de la maniere toute engageante, qui est inseparable de tous les Presens qu'il fait. Ce Regiment vaquoit par la mort de

M. de Gouëzbriand de Bretagne, fils de M. de Gouëzbriand, Capitaine du Chasteau de Toro sur la Riviere de Morlaix, en cette mesme Province.

La nuit du Lundy 11. de ce mois au Mardy, M. le Comte de Médavy épousa Mademoiselle de Maulevrier Colbert, dans l'Eglise de Saint Eustache, où M. le Coadjuteur de Roüen fit la Cere monie, en presence d'un tres-grand nombre de personnes des plus distinguées. Le Mardy 12. les Mariez allerent à Seaux après dîné, accompagnez de tous les Parens des deux Familles, à la reserve de Madame Colbert, qui crut que cette réjouissance ne s'accordoit pas avec la douleur de son Veuvege. M. le Marquis

de Seignelay qui les attendoit , leur donna un Soupe très-magnifique. Cette Compagnie étoit de près de cinquante personnes. M. le Comte de Medavy , qui a fait connoître son mérite en toute sorte d'occasions, est Fils de Messire Pierre Rouxel II. du nom Comte de Grancey , & de Dame Henriette de la Palu , Fille de M. de Boulignieux , morte en 1672. & petit Fils de feu Messire Jacques Rouxel III. du nom, Comte de Grancey & de Médavy, Chevalier des Ordres du Roy , Maréchal de France , & Gouverneur de Thionville. M. l'Archevesque de Rouen est son grand Oncle.

Mademoiselle de Maulevrier Colbert est une personne très-bien faite , de fort belle taille , &

qui a beaucoup d'esprit. Elle est
 Fille de M. le Comte de Maule-
 vrier Colbert, Frere de feu M.
 Colbert Ministre d'Estat, & de
 M. Colbert de Croissy, aussi Mi-
 nistre d'Estat. Je vous parlay am-
 plement de luy, lorsque Sa Ma-
 jesté luy donna le Gouvernement
 de Tournay. Les Cicatrices dont
 tout son corps est couvert, sont
 des marques glorieuses de la gran-
 deur de son courage, & de la fi-
 delité qu'il a toujourns eue pour le
 service du Roy. A l'âge de 16 à
 17 ans, il fut Capitaine au Regi-
 ment de Navarre, quelque temps
 après Lieutenant dans le Regi-
 ment des Gardes, ensuite Capita-
 ine dans le mesme Regiment,
 d'où on le tira pour luy faire com-
 mander la seconde Compagnie :

Juin 1685.

Etc.

des Mousquetaires. Il passa de-là à la Charge de Maréchal de Camp, & enfin à celle de Lieutenant General des Armées du Roy, dans laquelle il est le plus ancien. Madame la Comtesse de Maulevrier, Mere de la Mariée, est Fille de M. le Comte de Serrant, Fils de M. de Bautru, qui a fait assez connoître son nom, & par la beauté de son esprit, & par la gloire de ses Ambassades. C'est une Dame d'une tres-grande vertu, & qui a mille belles qualitez. M. le Marquis de Maulevrier, Fils aîné de M. le Comte de Maulevrier Colbert, quoy qu'il n'ait encore que quatorze ans, a fait toutes ses études, & a commencé ses Exercices, où il fait voir avec beaucoup d'avantage, que son adresse est

égale à son esprit. Il est bien-fait, fort civil, & a toutes les manieres honnestes qui font estimer ceux de sa naissance.

J'ay à vous parler de trois Illustres d'as un seul article. Un Peintre fameux a fait le Portrait d'un homme tres-celebre par ses Ouvrages, & ce Portrait a esté gravé par un tres-habile Graveur. Le Peintre est M^r Mignard, fils de feu M^r Mignard d'Avignon, & Neveu de M^r Mignard, qui n'a besoin que d'estre nommé pour estre connu. Jugez si celui dont je vous parle estant digne fils & neveu de deux hommes si illustres, ne merite pas luy-même ce titre. Feu M^r Mignard son pere, qui a peint de si belles choses dans le Palais des Thuilleries, pouvoir

Ec ij

332 MERCURE

disputer dans l'Art dont il se mé-
loit avec les plus fameux de son
temps. Il ne fait pas sçavoir
s'il a laissé un fils qui luy succède
dans la réputation, & qui ne se
fait pas moins estimer par la force
que par la délicatesse de son pin-
ceau. Quand les Portraits qu'il
fait ne feroient pas aussi ressem-
blans qu'ils sont, ils pourroient
passer pour de bons Tableaux, &
se vendre sur ce pied-là, ce qui
est assez rare, les Peintres qui tra-
vaillent aux Portraits s'attachant
ordinairement beaucoup moins à
la bonne Peinture qu'à la ressem-
blance, qui est ce que l'on cher-
che le plus dans un Portrait.
Quoy que j'en aye vu plusieurs
de M^r Mignard, & tous égale-
ment beaux, je ne m'en ferois à

mes yeux ny à mes lumieres, & je parle sur la foy des plus habiles connoisseurs, & des personnes du meilleur goust. Le Portrait que cet Illustre a fait au naturel, est de M^r de Lussy. Il a esté gravé par M^r Roulet, Eleve de M^r Poilly, qui après avoir appris son métier sous un si grand Maistre, s'est perfectionné pendant douze ans en Italie. Les Devises qui servent d'ornement à ce Portrait, sont de M^r l'Abbé Tallemant le jeune, dont les Ouvrages n'ont point besoin d'éloges pour estre estimez. Comme la Poësie convient bien aux Peintres, parce que les Peintres & les Poëtes doivent souvent travailler d'imagination, M^r Mignard ne s'est pas contenté de faire connoître M^r

334 MERCURE

de Lussy par son pinceau, il a aussi voulu le peindre dans les vers qui sont au bas de l'Estampe de son Portrait. Cette Estampe se vend chez celui qui l'a gravée, rue S. Honoré, proche les bastons Royaux.

Je vous envoie un second Air qui ne vous déplaira pas.

AIR NOUVEAU.

JE suis aimé de celle que j'adore,
C'est un charmant secret qui n'est
scu que de nous,
Nos plaisirs sont d'autant plus doux,
Que tout le monde les ignore,
Et que nous trompons les jaloux,

Vous aurez l'explication des deux dernières Enigmes, avec les

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

520 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

1968

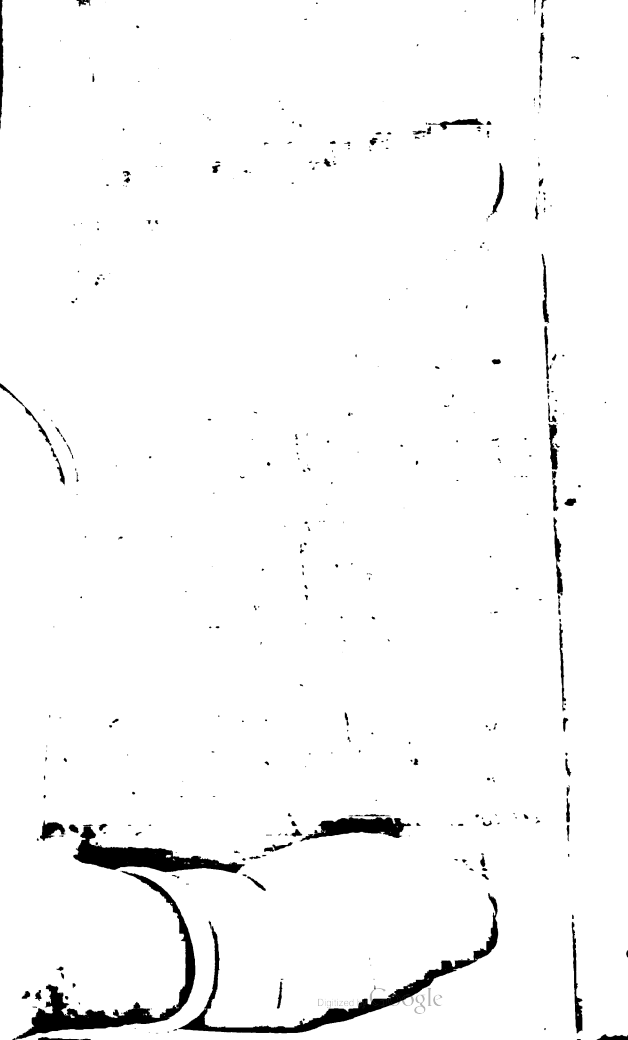
1968

1968

1968

1968

1968



GALANT. 335

noms de ceux qui en ont trouvé le sens, dans ma trentième Lettre Extraordinaire, qui paroîtra le 15 de Juillet: Cependant je vous en envoie deux nouvelles. La première est de Leandre l'Ambarrien, digne époux de l'aimable Caliste: & l'autre est de la Bergere Fleurette, cette jeune Demoiselle qui expliqua la première en Vers, celles du Bouquet & de la Poire.

ENIGME.

JE passe pour belle & pour bonne
Et chacun m'aime aussi, jusqu'aux plus
delicats.

Je ne romps la teste à personne,
Bien que pourtant la langue en moy
ne manque pas.

§§

*Je prens un tel plaisir dans le lit de ma-
mere,*

*Qu'on ne m'en peut tirer, sans me
mettre aux abois.*

*Et sans mesme employer, au mal
qu'on me veut faire,*

*Les cordes & les fers, & le feu quel-
quefois.*

§§

*Mon corps, comme le Ciel, est tout
semé d'Etoiles.*

J'ay l'œil vif, le mouvement prompt.

*Lors que j'entens du bruit, je bande
tost mes voiles,*

Et je fuis les gens qui le font.

§§

*Une claire fontaine, un beau ruisseau
m'enchanté.*

*Il n'est point à mon sens de si char-
mans endroits.*

Que

*Que j'aime aussi la Chasse ! Elle est
divertissante ,
Bien-tost sans elle , je mourrois.*

AUTRE ENIGME.

D*Evinez, ma chere Fansine ,
Ce que je m'imagine ;
Un composé de chair & d'os ,
Qui ne peut sans ennuy demeurer en
repos ,
Qui marche sur des cloux , & n'en
sent point de maux ,
A qui je viens de voir , écoutez des
merveilles ?
Six pieds , deux mains , quatre yeux ,
deux bouches , quatre oreilles ,
Et le derriere sur le dos .
Pourriez-vous bien m'en montrer de
pareilles ?*

Juin 1685.

EFFE

338 MERCURE

Je remets au mois prochain à
voûs parler des affaires d'Angle-
terre , afin d'avoir plus de choses
à vous en mander tout à la fois.
Je suis vostre , &c.

A Paris ce 30 Juin 1685.

F I N.

TABLE DES MATIERES

contenues dans ce Volume.

P*Résume.*
Article contenant plusieurs particu-
laritez touchant les conversions faites
dans le Bearn. 7

*Lettre de M. Gilbert, cy-devant Mini-
stre, touchant les raisons qui l'ont en-
gagé à se convertir.* 25

Arrest du Conseil d'Etat. 61

*Application du Roy, pour le maintien du
repos de l'Europe.* 64

Eloges du Roy, dans les discours publics.

*Zelle de Messieurs de Ville de Grenoble,
pour ériger une Statue du Roy dans la
principale de leurs Places publiques. 68*

Devises pour le Roy. 69 .

Vers de Mademoiselle de Scudery. 72

Ode de Madame Deshoulières. 75

Autres Vers sur la soumission de la Re-
publique de Genes. 89

T A B L E.

<i>Ceremonies magnifiques faites dans la Ville de Luxembourg.</i>	89
<i>Autres faites à Soissons.</i>	99
<i>Autres faites à Paris par les Augustins Reformez établis au Fauxbourg Saint Germain.</i>	103
<i>Ceremonies observées à la Reception de Monsieur de Bullion, dans la Charge de Prevost de Paris.</i>	112
<i>Quatrième Dialogue des choses difficiles à croire.</i>	123
<i>Morts.</i>	153
<i>Reception de Mr de Chasteaugontier à la Charge de President au Mortier, avec plusieurs Ouvrages sur ce sujet.</i>	165
<i>Histoire.</i>	169
<i>Prise de possession du Prieuré Royal de Saint Jacques d'Andely.</i>	182
<i>Mort de Mr l'Electeur Palatin.</i>	185
<i>Particularitez des Audiencies que Mr de Guilleragues a eues du Grand Seigneur & du Grand Visir, avant sa mort.</i>	197
<i>Ouverture de l'Assemblée du Clergé, avec les noms de ceux qui la composent.</i>	254
<i>Conversion.</i>	269

TABLE.

Mort de Madame l'Abbesse de Farmontier. 266

Le Roy nomme Madame de Beringhen à cette Abbaye. 272

Action extraordinaire. 273

Relation contenant tout ce qui s'est passé depuis que les Ambassadeurs de Moscovie sont arrivés en France, jusques à leur départ. 277

Present fait par le Roy à Mr le Duc de Saint Aignan, qui est receu en mesme temps Academicien dans l'Academie de Padouë, nommée Ricourati. 323

Régiment donné à Mr le Comte de Rouffy. 328

Mariage de Mr le Comte de Médavy, & de Mademoiselle de Maulevrier Colbert. 329

Articles concernant les Ouvrages de deux illustres Enigmes. 334

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il'est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT; & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZÉ a cédé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *Voicy le temps de la verdure*, doit regarder la page 127.

La Medaille de l'Empereur, doit regarder la page 254.

L'air qui commence par *Je suis aimé de celle que j'adore*, doit regarder la page 334.

F.X. BEER, Kgl. Hofbuchbinder
MÜNCHEN
Weinstrasse No 19/a



Digitized by Google

F. X. BEER, Kgl. Horbuchbinder
--MÜNCHEN--
Weinstrasse N.º 18/II



Digitized by Google

